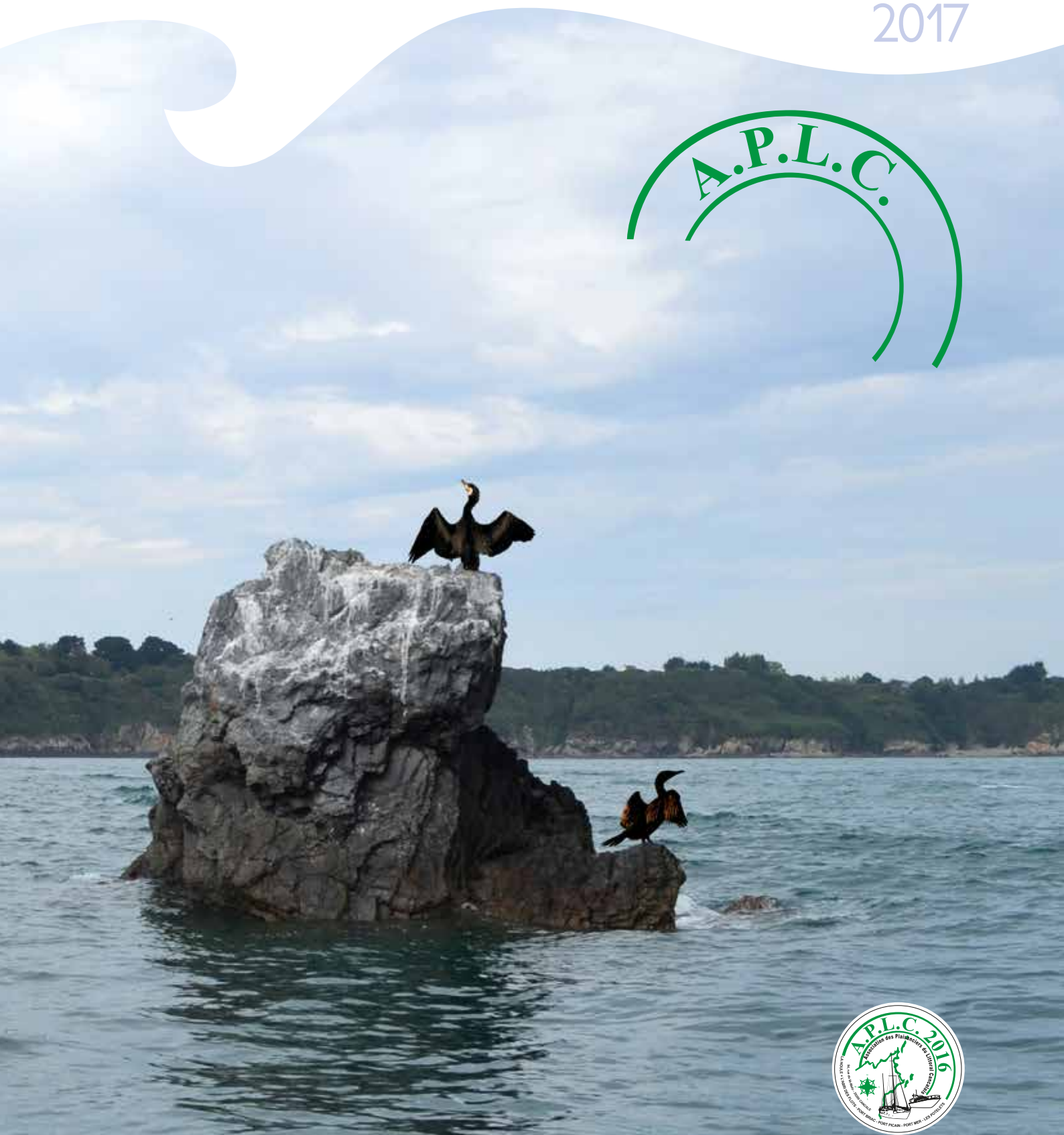


LE CORMORANDIER

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DU LITTORAL CANCALAIS

n°26

2017



Chantier Naval de la Plaisance

LES PLUS GRANDES MARQUES

Véritable spécialiste, le Chantier Naval de la Plaisance intervient avec professionnalisme sur tous les moteurs fixes et hors-bord, sur site, à flots ou dans votre jardin. Propulseurs d'étrave, ligne d'arbre, sail-drive ou Z-drive, c'est notre métier.



VOLVO PENTA



Vetus

SUZUKI MARINE

UN SERVICE DE PIÈCES DÉTACHÉES D'ORIGINE

Pour un moteur toujours en bon état de fonctionnement, le Chantier Naval de la Plaisance met à votre disposition un catalogue de pièces d'origine: Volvo, Perkins, Lombardini, Vetus, Yanmar, Suzuki, ...



UN SERVICE COMPLET DE MANUTENTION

Selon le lieu et votre bateau [vedette ou voilier]: mise à terre, mise à l'eau, location de bers, manutentions, carénage, grutage, hivernage sur parc fermé en extérieur ou sous abri. Chariot hydraulique jusqu'à 8 tonnes de charge, Camion plateau spécialement aménagé avec grue auxiliaire pour le transport de bateau (7m50).



VENTE ACCASTILLAGE, ÉQUIPEMENT, ÉLECTRONIQUE

Agent distributeur
OCQUETEAU

Bureaux: Port des Sablons 35400 St-Malo 02 99 82 62 97 contact@chantier-naval-plaisance.com

LE MOT DU PRÉSIDENT



Mes chers amis adhérents,

Alors que certains adhérents ont déjà mis leur bateau à l'eau depuis quelques semaines, le Cormorandier n°26 inaugure la saison 2017 de pêche loisir de notre association. La nouvelle présentation de la revue semble avoir l'assentiment de nombreux membres ; ils nous ont régulièrement complimentés au cours de l'été dernier.

Nous avons eu la douleur de perdre notre ami et vice-président Adrien Corteval. Vos témoignages d'affection ou de soutien ont profondément touché la famille et nous ont émus. Adrien nous manque, nous ne l'oublierons pas.

Le Cormorandier, comme les précédentes années, vous informera sur les actualités se rapportant à notre loisir de la pêche et plaisance.

Différents événements vont ponctuer cette nouvelle saison. Ils nous permettront de multiplier les échanges, partager des souvenirs ou des expériences de pêche

Le 24 juin : assemblée générale

Le 9 juillet : traditionnel pique-nique à Chausey avec nos amis Granvillais

15 juillet : fête du maquereau à Port-Picain en souhaitant que le poisson ne nous fasse pas faux bond pour le concours de pêche matinal

13 août : pardon de la mer

27 août : repas de fin de saison

Je remercie les adhérents qui, de plus en plus nombreux, rejoignent l'association. Fédérer les idées et les énergies nous assure de mieux être entendus. Certes, les avancées ne sont pas toujours à la hauteur de nos espérances mais c'est en augmentant chaque année les membres des diverses associations de pêcheurs plaisanciers que nous pourrons œuvrer efficacement pour une plaisance et une pêche de loisir éco responsable.

Notre site internet <http://apl.cjimdo.com> est mis à jour régulièrement. Il vous permet de suivre les actualités de l'APLC et aussi les informations nationales sur notre passion commune.

L'ensemble du conseil d'administration et les délégués de sites de la Houle, l'Abri des Flots, Port- Briac, Port-Picain, Port-Mer et les Potelets vous souhaitent la meilleure saison maritime

G Aveline

Siège social : Adresse : 54 rue de Saint-Malo - 35260 Cancale
Tel : 07.81.90.12.27 - Mail : apl35@sfr.fr



CAMPING LES GENÊTS **

Ouvert du 1^{er} avril à fin septembre

Camping familial situé à mi distance entre la ville et la plage

Locations mobil-homes et emplacements caravanes et toiles de tente
Épicerie, bar, jeux piscine couverte et chauffée

Tél : 02 .99.89.76.17 / 07.81.46.29.15

Email : les.genets.camping@orange.fr
site : www.camping-genets.com

Camping
LE BOIS PASTEL
Cancale

À 800 mètres de la plage

» Emplacements caravanning
» Locations mobil-home
» Parcelles mobil-home

02 99 89 66 10
www.campingboispastel.fr

ORGANIGRAMME 2017

BUREAU

| | | |
|--|--|--|
|  <p>PRÉSIDENT Gérard AVELINE 07 81 90 12 27</p> |  <p>VICE-PRÉSIDENT Adrien CORTEVAL †</p> |  <p>TRÉSORIÈRE Patricia LAIZE 06 86 41 03 00</p> |
|  <p>SECRÉTAIRE Gisèle LETRENEUF 06 26 02 61 07</p> |  <p>TRÉSORIER ADJOINT Joseph LEPAIGNEUL 06 31 79 02 58</p> |  <p>SECRÉTAIRE ADJOINT Jacques GUIHARD 06 82 78 25 25</p> |
|  <p>CHARGÉ DE L'INFORMATION ET DE L'ANIMATION Alain NOSLIER 06 37 30 97 61</p> |  <p>CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ ET DU RECRUTEMENT Jean-Pierre SORET 06 73 37 46 61</p> |  <p>CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ ET DU RECRUTEMENT Alain LAIZE 06 09 91 02 33</p> |

DÉLÉGUÉS DE SITE

| | | |
|--|--|--|
|  <p>LA HOULE Guy MARGUERIE 06 85 09 65 11</p> |  <p>LA HOULE Michel LECOUBLET 06 18 54 84 68</p> |  <p>PORT-PICAIN René COSSE 06 08 32 99 53</p> |
|  <p>L'ABRI DES FLOTS Yvonnick HOUGRON 06 11 22 55 48</p> |  <p>PORT-MER Gérard BONDIGUEL 06 86 18 23 67</p> |  <p>PORT-MER Jean-Claude PACAUD 06 88 88 23 12</p> |
|  <p>PORT-BRIAC Jean-Claude LETRENEUF 06 13 02 15 32</p> |  <p>PORT-BRIAC Eric VIGNERON 06 71 71 64 10</p> |  <p>LES POTELETS Emile MORVAN 06 77 82 42 73</p> |
|  <p>PRÉSIDENT HONORAIRE Jean-Marie RAQUIDEL 06 10 33 71 98</p> |  <p>PRÉSIDENT D'HONNEUR Michel LOUVET 06 21 35 27 78</p> | |

HOMMAGE

Il y a 14 ans déjà, aux côtés de Michel et quelques autres, tu a été l'artisan qui a participé aux fondations de l'« Association des Plaisanciers du Littoral Cancalais ».

Ta disponibilité, ta bonne humeur, ta diplomatie naturelle mais aussi ta compétence et ta rigueur ont fait de toi un des piliers majeurs de notre association.

Trésorier rigoureux dans l'esprit et la lettre, cela ne t'empêchait nullement d'oeuvrer à d'autres tâches matérielles ou administratives et faisant toujours montre de relations humaines toujours de qualité.

C'est alors que, naturellement tu as accepté le poste de vice président que tu as tenu avec la même rigueur et la même énergie.

Si ton esprit de synthèse a très souvent permis d'aboutir à des décisions constructives, ta sagesse a aussi fortement contribué au bon fonctionnement de notre association et à son devenir.

Aussi, nous te remercions, tous, du travail accompli, temps passé bénévolement, au bien commun, pendant toutes ces années. Tu as, par ton engagement et ton action été, pour chacun d'entre nous, un exemple.

Avec les nombreux adhérents venus ici te rendre hommage mais aussi au nom de tous ceux qui n'ont pas pu être là ;

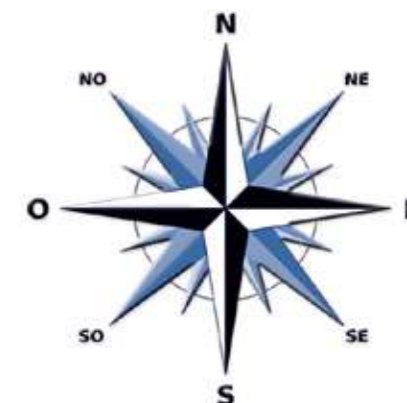
Merci.



GUY BOAT

Chantier naval
Polyester composite

9, rue de la Ravadière - 35260 Cancale
06 70 22 85 56 - guyboat@sfr.fr



Frédéric BEYER

Agent général



Assurances . Banque . Placements

4 bd Villebois Mareuil
35400 SAINT -MALO
Tél. 02 99 56 69 35

17 rue du G^{al} Leclerc
35260 CANCALE
Tél. 02 99 89 56 18



VIE DE L'ASSOCIATION

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 09 JUILLET 2016 À 9 H30

Membres du CA présents :

| | |
|-------------------|---|
| Gérard AVELINE | Président |
| Adrien CORTEVAL | Vice-Président |
| Patricia LAIZE | Trésorière |
| Jo LEPAIGNEUL | Trésorier-adjoint |
| Gisèle LETRENEUF | Secrétaire |
| Jacques GUIHARD | Secrétaire adjoint en charge du site internet |
| Jean Pierre SORET | Chargé de la Sécurité et du recrutement |
| Alain LAIZÉ | Chargé de la Sécurité et du recrutement |
| Alain NOSLIER | Chargé de la communication |

ORDRE DU JOUR :

- Accueil des participants,
- Intervention de Mr LE MOAL – 1er adjoint Mairie de Cancale
- Intervention du Maître Principal de réserve Mr LE FLANCHEC – SEMAPHORE du Grouin
- Rapport moral et d'activité,
- Rapport financier,
- Fixation de la cotisation 2017,
- Renouvellement du 2ème tiers sortant des membres du C.A (tiers sortant),
- Renouvellement sur d'autres tiers,
- Renouvellement des délégués de sites,
- Intervention de Mr Jean KERMORGANT - Président de la SNSM
- Intervention de Mr Alain THERET - représentant de la FNPPSF
- Informations et communications,
- Questions ouvertes et débats.

1 – INTERVENTION DE MR LE MOAL 1ER ADJOINT À LA MAIRIE DE CANCALE :

Mr Le MOAL remercie les membres du bureau de l'APLC pour les manifestations qu'elle organise ainsi que ses membres présents à l'AG.

Mr Le MOAL signale que la sécurité en cette nouvelle saison d'été et de pêche qui commence est très importante. Portez vos gilets

Questions à Mr le Moal : Difficultés de stationnement pour les plaisanciers à Port mer. Hélas pas beaucoup de solutions si ce n'est de stationner en haut de la descente. Déjà les Associations qui font des balades en mer y stationnent.

Importante hausse des Prix des mouillages cette année :

Malheureusement la mairie étant très imposée par l'Etat, se voit dans l'obligation de répertorier une partie des taxes liées au maritime sur les mouillages.

Projet de cale : Le projet présenté au SCOT devrait ou pas être entériné fin juillet 2016. Espérons que notre travail sur le sujet ne restera pas dans les archives.

Un budget important sera engagé. Il faudra trouver des financeurs.

2 – INTERVENTION DU MAITRE PRINCIPAL DE RÉSERVE LEFLANCHEC DU SEMAPHORE DU GROUIN

Monsieur LEFLANCHEC rappelle que nous sommes en période de plan vigie pirate, et que pour cette raison le pavillon national n'est pas en place et de ce fait Mr Leflanchec n'était pas en (tenue militaire) afin de rester discret.

Surveillance du plan d'eau du lever au coucher du soleil. N'hésitez pas à appeler pour nous prévenir de votre départ à Chausey ou autres destinations.

Respecter la vitesse autorisée dans le passage de la vieille rivière.

3 – RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS

Depuis la dernière assemblée générale du 4 juillet 2015, la saison 2015/2016 a été riche en événement.

Gisèle énumère toutes nos interventions auprès de la municipalité, nos participations aux réunions de la FNPPSF et activités intervenues dans le courant de l'année

Gisèle rappelle les prochaines dates importantes pour l'année 2016.

Elle souligne également de ne pas oublier de visiter notre site aplc.jimdo.com qui est mis à jour régulièrement par Jacques et qui a reçu plus de 46790 visites depuis sa création en janvier 2009. 9255 visites cette année contre 8425 l'an dernier. Vous êtes de plus en plus nombreux à le consulter et nous vous en remercions. N'hésitez pas à nous poser des questions ou nous faire des demandes nous nous efforçons de vous répondre rapidement. Ou par mail à aplc35@sfr.fr

• L'Association intervient en collaboration avec les services municipaux chargés du maritime pour la défense des adhérents sinistrés, pour sécuriser les mouillages devenus

dangereux, assainir les zones d'échouage et intervenir en permanence afin d'améliorer le quotidien des plaisanciers.

4 – RAPPORT FINANCIER

Madame Laizé notre trésorière présente la comptabilité qui laisse apparaître une **recette pour l'année 2014/2015 de 17839 €**, due essentiellement :

- Aux cotisations des adhérents (13 €),
- à une subvention de la mairie de Cancale, 180 € et je remercie le Conseil Municipal, je souligne également que pour cette année 2016, pas demande de subvention.
- à la Publicité faite par les sponsors sur le « Cormorandier »,
- à la vente de billets de tombola pour le repas annuel,
- à la vente de produits de l'APLC

Les dépenses sont de 20978.81 sont liées :

- à la communication et l'information (la confection et réalisation du cormorandier
 - au fonctionnement du bureau (papier, timbres envoi de courrier ...)
- Le portage nous permet une économie conséquente de frais de timbres

Location matériel de déroctage pour Port Picain 199 €

- aux assurances, aux rencontres et réceptions (pots) ou déplacements des membres du bureau aux différentes réunions extérieures à Cancale FNPPSF, CEC, etc....
- au renouvellement de la coopérative (Ecussions, flammes, casquettes, polos...)

Chaque adhérent est avisé qu'il peut, s'il le désire recevoir une copie du bilan comptable.

Rapport financier Voté à l'unanimité. Quitus est donné

5 – FIXATION DE LA COTISATION 2017

Le Conseil d'Administration réuni le 1er Juillet dernier a décidé qu'il n'y aurait pas d'augmentation de la cotisation annuelle qui restera à 13 €. Cette cotisation contribue à la bonne marche de notre Association outre les sponsors, les annonceurs et le travail des bénévoles.

6 – RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU TIERS SORTANT POUR 3 ANS

2016 Renouvellement 2ème tiers

- **2ème tiers sortant** : Patricia LAIZÉ, Jacques GUIHARD, Alain LAIZÉ

• **3ème tiers** : Gisèle LETRENEUF, Jean-Pierre SORET, Gérard AVELINE

• **1er tiers** : Adrien CORTEVAL, Jo LEPAIGNEUL, Alain NOSLIER
Les 3 personnes sortantes se représentent.

Il est demandé à l'assemblée s'il y a des personnes qui désirent rentrer dans le bureau.

Mr Michel LECOUBLET lève la main et signale son intention de rentrer dans le bureau.

Etant donné que nous n'avons aucun renouvellement de poste cette année. Mr LECOUBLET viendra en renfort pour le moment à Mr Guy Marguerie, comme délégué de site à la Houle. Dès qu'un poste sera disponible au Conseil d'Administration, il y sera intégré. Le Président rappelle que selon les statuts de l'association toute demande de candidature au Conseil doit faire l'objet d'un courrier.

Vote à main levée - 0 voix contre - 0 voix abstention. Elus à l'unanimité

7 – RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DÉLÉGUÉS DE SITE ÉLUS POUR 1 AN :

Port Mer : Gérard BONDIGUEL et Jean Claude PACAUD

Port Picain : Gilles LEGUERN et René COSSÉ

Port Briac : Jean-Claude LETRENEUF et Eric VIGNERON

Abri des Flots : Yvonnick HOUGRON

La Houle : Guy MARGUERIE et Michel LECOUBLET

Les Potelets : Emile MORVAN

Vote à main levée - 0 voix contre - 0 voix abstention. Elus à l'unanimité

8 – INTERVENTION DE LA SNSM : GÉRARD AVELINE PRÉSENTE MR JEAN KERMORGANT NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA SNSM DEPUIS FÉVRIER 2016.

Il y a eu l'année dernière une cinquantaine de morts par noyade en France

N° d'appel d'urgence le 196 - N° 06 84 77 60 59 (numéro SNSM de Cancale)

LA SNSM intervient uniquement sur demande du CROSS

Les interventions de sauvetage de personnes sont gratuites
Interventions sur un bateau en difficulté au large de Cancale : 400 € de l'heure. Ayez une bonne assurance qui rembourse en principe les frais de remorquage.





VIE DE L'ASSOCIATION

Depuis début 2016 = 16 sorties de sauvetage.
1 homme à la mer à Port Picain, sauvé par 2 jeunes à 100 m du rivage, il n'avait pas son gilet.
Budget National : manque 3 millions d'euros
Piste prévisionnelle : une taxe supplémentaire sur les mouillages devrait servir à combler en partie le déficit.

9 - INTERVENTION DU REPRÉSENTANT DE LA FNPPSF (FÉDÉRATION NATIONAL DES PÊCHEURS PLAISANCIERS ET SPORTIFS DE FRANCE) ET DU CD 35 - MR THERET

Gérard présente Mr Alain THERET habitant Cancale et responsable du CD 35 de la FNPPSF, membre de l'APLC et de l'AMC.

Il reprend les propos concernant le carénage. Les chantiers navals vont être obligés d'avoir une espace de carénage. La seule qui existe aujourd'hui est à St Malo.

Alain informe les adhérents que Mr KIEFFER Président de la FNPPSF se bat face aux réglementations très lourdes imposées par l'Europe. Il a proposé un quota mensuel pour le bar et souligne les problèmes sur les périodes de la pêche. La demande pour que la réglementation soit la même pour tous a été refusée.

FIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Remerciements également à tous les élus qui nous écoutent, qui œuvrent et nous aident dans l'organisation de nos manifestations.

Gérard, le Président invite tous les présents à l'Assemblée à partager ensemble le verre de l'amitié.



PROPOSITIONS, SUGGESTIONS, DOLEANCES JANVIER 2017 AUPRES DE M. PIERRE-YVES MAHIEU MAIRE DE CANCALE

1. PORT BRIAC

- Serait-il possible d'avoir des WC corrects à Port Briac avec un apport d'eau, le nettoyage en serait favorisé et apporterait une vitrine de propreté à la ville de Cancale aux utilisateurs de la plage en été et du chemin des douaniers.

- Mettre un panneau de situation du site de Port Briac sur un plan de la ville...

RÉPONSE : *Consciente du mauvais état des sanitaires publics de Cancale, la municipalité a décidé d'engager un programme de rénovation de l'ensemble des WC publics de Cancale. Un programme pluriannuel a été élaboré pour une rénovation prévue en 2018 et 2019. Ceux de Port-Briac ont été intégrés à ce programme.*

- Un plan de la Ville situant Port-Briac sera mis en place en 2017.

2. PORT PICAIN

- Nous réitérons notre demande de traçage de deux lignes blanches sur la cale afin de délimiter trois voies distinctes qui permettraient de faciliter les manœuvres et éviter les embouteillages dangereux que l'on connaît.

- Nous demandons à la mairie de mettre en place des macarons de taille correcte et réglementaire où le numéro de série serait plus visible.

- Eviter également de délivrer 2 macarons par adhérents.

- Enlèvement des cailloux à Port Picain : Nous demandons à la mairie de mettre à notre disposition comme l'année précédente du matériel pour enlever à nouveau les cailloux à Port Picain lors d'une grande marée de printemps.

- Amélioration de la circulation du parking de Port Picain : Nous faisons suite au courrier adressé à Monsieur le Maire en décembre dernier et demandons à la municipalité un budget pour faire quelques travaux afin de matérialiser au mieux le parking ce qui permettrait de gagner un maximum d'emplacements et d'améliorer la circulation en période de fort trafic en progression tous les ans.

RÉPONSE : *Traçage de deux lignes blanches sur la cale de Port-Picain : une demande va être faite au CTM. Un contact devra être pris avec l'APLC pour définir précisément ce traçage.*

- Taille des macarons. Il n'y a pas de taille réglementaire des macarons.

- Le format actuel correspond à la taille des coupons « assurances voitures » afin que chaque usager puisse insérer

CONCERT ASTI EVEN

Le Samedi 4 mars et le dimanche 5 mars, salle Cancaven, Asti Even a chanté pendant 3 heures des chansons françaises des années folles jusqu'aux années 1970 pour le plus grand bonheur des spectateurs. La salle était comble les deux jours.

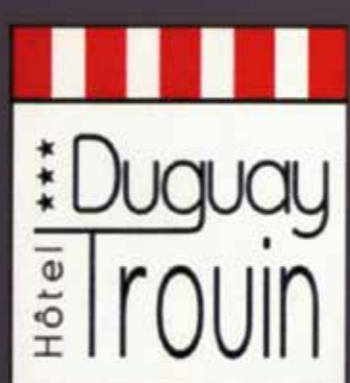
Asti a demandé à Christine Zazial animatrice de l'émission Les Breilliennes sur TVR et des chroniques Plein feux et Breizh positive à la radio France bleue Armorique) de l'accompagner pour quelques chansons en duo.

Il fut remarqué par le réalisateur Hervé Baslé pour un rôle dans la mini-série Entre terre et mer. Puis j'ai eu un rôle à Paris, avec Bernard Giraudeau, dans La Poursuite du vent, de Nina Companeez. Il donne énormément de concerts, quatre à cinq par semaine, sur deux mois et demi, dans le grand Sud. 90 % de la tournée a lieu en plein air, c'est exceptionnel. Je rêve d'en faire un en Bretagne. Il a aussi chanté en Grèce, au Maroc et en République dominicaine.

Sa carrière, ce n'est que du bonheur, il vit de sa passion pour la chanson, il n'y a rien de mieux. Son épouse, Nana, met en scène mes spectacles. Il a créé une troupe artistique de trente personnes, l'un des plus gros podiums itinérants de France.

Par ailleurs, il aime bien manger, le bon vin et apprécie le partage avec des amis, c'est un épicurien, c'est un artiste complet et particulièrement gentil.

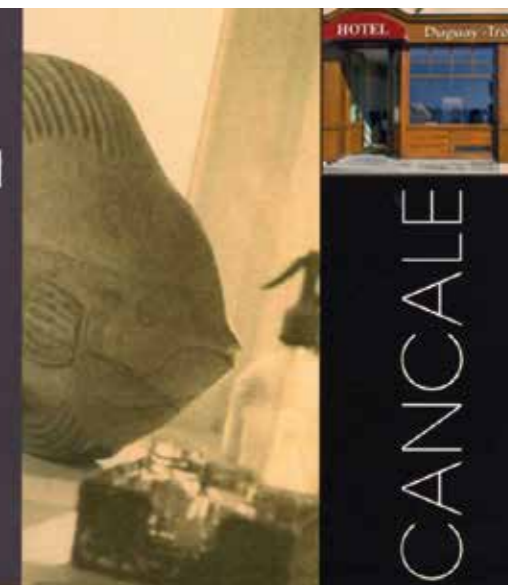




Hôtel Duguay Trouin


Face à la mer
avec vue sur le Mont- St Michel

Ouvert toute l'année



CANCALE

HÔTEL DUGUAY TROUIN
11, Quai Duguay Trouin - 35260 CANCALE
Tél : 02 23 15 12 07 - Fax : 02 99 89 75 20
Email : leduguaytrouin1@aol.com



Doté d'une suite et de 7 chambres, l'Hôtel Duguay Trouin vous assure un confort spacieux pour chacune d'elles.

Les chambres sont équipées d'un lecteur DVD, d'une litene king size à commande électronique individuelle et d'une jolie salle-de-bain équipée d'un bain hydromassage ainsi que d'un coffre de sécurité.

son macaron dans les pochettes plastiques fournies par les assureurs. Par ailleurs, il a été rappelé au responsable du port la délivrance d'un seul macaron par adhérent.

- Enlèvement des cailloux à Port-Picain. A l'identique de 2016, un avis favorable est émis pour une mise à disposition de matériel lors d'une grande marée de printemps. A ce titre, je vous invite à vous rapprocher de Thierry Beurel, responsable du port, pour l'organisation de cette action.

- Amélioration de la circulation du parking de Port-Picain. Comme déjà évoqué lors du dernier Comité Nautique Local le parking de port-Picain relève du budget de la Commune et non pas de celui du Port. Toutefois, une visite sur place avec les représentants de votre association, les élus et les services techniques de la Ville pourra être programmée afin de déterminer les améliorations possibles en 2017.

3. PORT MER.

• Enlèvement des cailloux à Port Mer : Nous demandons à la mairie de mettre à notre disposition du matériel pour enlever à nouveau les cailloux dans la zone des mouillages et dans le chemin de roulage des annexes lors d'une grande marée de printemps qui sera programmé un autre jour que celui de Port Picain.

RÉPONSE : Enlèvement des cailloux à Port-Mer. Même réponse que pour Port-Picain. Avis favorable pour une mise à disposition de matériel et contact à prendre avec le responsable du port pour l'organisation de cette opération.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE DES PLAISANCIERS BÉNÉFICIAIRES D'UN MOUILLAGE : TOUS LES SITES :

• Après une longue bataille administrative de l'association des ports de plaisance de Bretagne, il semblerait que le décret de décembre 2014 sur la taxe des mouillages ne s'appliquait pas aux ports d'échouage dont Cancale en fait partie (OF du mercredi 4 janvier). Nous demandons donc à la mairie de répartir le remboursement en 2017 des 25 € déjà versés en 2016 par les détenteurs de mouillage.

RÉPONSE : Comme vous l'évoquez dans votre courrier, il semblerait que les services fiscaux départementaux aient été invités par le Ministère à revoir leur position sur la fiscalisation des mouillages situés dans les ports d'échouage qui avait été appliquée suite au décret n°2014-1520 du 16 décembre 2014.

Pour l'exercice 2016, le budget du Port a réglé une taxe foncière de 12 661 €. Aucune information officielle faisant part d'un remboursement n'est parvenue à ce jour.

Concernant les redevances des mouillages 2017, elles seront quant à elles diminuées de 25 €.

TARIFS 2017 DU PORT PÉRIODE DU 1ER AVRIL AU 31 OCTOBRE

TARIFS TITULAIRE DE MOUILLAGE A L'ANNEE

| PORT-MER | - de 4 m | 4 à 4,99 m | 5 à 5,99 m | 6 à 6,99 m | 7 à 7,99 m | 8 à 8,99 m | 9 à 9,99 m | 10 m et + |
|----------|----------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|-----------|
| A | 448 | 512 | 563 | 576 | 642 | 691 | 748 | 808 |
| BCDE | 505 | 581 | 599 | 630 | 673 | 729 | 781 | 851 |
| FGH | 552 | 599 | 630 | 689 | 717 | 787 | 852 | 909 |
| IJ | 592 | 630 | 662 | 722 | 769 | 859 | 920 | 980 |
| KLMNO | 631 | 673 | 718 | 772 | 851 | 941 | 969 | 1007 |

| PORT-MER / PORT BRIAC | - de 4 m | 4 à 4,99 m | 5 à 5,99 m | 6 à 6,99 m | 7 à 7,99 m | 8 à 8,99 m | 9 à 9,99 m | 10 m et + |
|-----------------------|----------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|-----------|
| Toutes lignes | 275 | 318 | 348 | 384 | 443 | 511 | 569 | 625 |

| VA ET VIENT TTC | MOUILLAGES ANSE DES POTELETS TTC |
|-----------------|----------------------------------|
| 62 € | 189 € |

TARIFS VISITEURS TTC - TVA 20 %

| | | - de 5 m | 5 à 5,99 m | 6 à 6,99 m | 7 à 7,99 m | 8 m et + |
|--|---------|---|------------|------------|------------|----------|
| du 15 juin au 15 septembre | Jour | 13,50 | 16,35 | 19,20 | 21,70 | 24,90 |
| | Semaine | 82,00 | 104,20 | 125,00 | 145,10 | 165,60 |
| | Mois | 287,65 | 359,60 | 431,70 | 503,50 | 575,60 |
| du 1er avril au 14 juin et du 16 septembre au 31 octobre | | 50 % du tarif pleine saison jour, semaine ou mois | | | | |

EMPLACEMENT MOUILLAGE PROFESSIONNEL
HT = 134 €. Pas de TVA.

UTILISATION FRAUDULEUSE D'UN EMPLACEMENT NON AFFECTÉ
Bateau amarré frauduleusement sur un emplacement non affecté = 50 € par jour

LISTE D'ATTENTE
Liste d'attente 20 €

MAIRIE DE CANCALE BUREAU DU PORT DE PLAISANCE

Responsable : Monsieur BEUREL Thierry 02 99 89 74 33

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|------------------------------------|-------|-----------------------------------|-------|------------------------------------|---|
| | | 9h00-12h00 ACCUEIL DES USAGERS | | | Uniquement période du 1 ^{er} avril au 30 juin 9h00-12h00 ACCUEIL DES USAGERS |
| 14h00-17h00 ACCUEIL DES USAGERS | | | | 14h00-17h00 ACCUEIL DES USAGERS | |

DURANT LES PERIODES DE GRANDES MAREES, CE PLANNING PEUT NE PAS ETRE RESPECTE EN RAISON DES IMPERATIFS D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE DES MOUILLAGES. MERCI DE VOTRE COMPREHENSION.

COMPTE RENDU DU COMITÉ NAUTIQUE LOCAL DU 24 MARS 2017

Présents : MM. LE MOAL, MAZE, AVELINE, KERMORGANT, PACAUD, BEUREL, PICHOT, BERLAND (DDTM), EUDES.

Excusés : MM. GLERON, LACOUR, LASILIER-CHAUFAUX, RAQUIDEL, LEPAIGNEUL, FRASSATI.

M. AVELINE, Président de l'APLC, remet un courrier sollicitant le remplacement de M. BEAUMIER, actuel membre suppléant du Comité Nautique Local, par M. René COSSE.

Avant tout changement, une lettre de démission officielle de M. Beaumier devra parvenir en Mairie.

De même, M. KERMORGANT, représentant l'AMC, indique la future démission de M. Alain BEVEN de l'association et du Comité Nautique Local. Un courrier officiel de M. BEVEN sera également nécessaire ainsi que la proposition de nom de son remplaçant.

1) CONSEIL ANNUEL DES MOUILLAGES

M. LE MOAL rappelle que dans le cadre de la gestion des zones de mouillages et d'équipements légers (ZMEL), il est prévu dans l'arrêté à l'article 13, l'organisation d'une réunion annuelle avec les services gestionnaires. L'objectif principal est d'échanger sur la gestion de ces zones en présence d'un représentant de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

M. LE MOAL donne la parole à M. BERLAND, Chef du Pôle Domaine Public Maritime et représentant de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer :

• Pêche du bar :

M. BERLAND rappelle la réglementation concernant la pêche au bar: interdiction jusqu'à fin juin et limitation à 1 bar par jour par pêcheur.

• Zone de carénage :

M. BERLAND rappelle, conformément au Code de l'Environnement, que tout carénage est formellement interdit sur le Domaine Public Maritime. Tout contrevenant est susceptible d'être verbalisé lors des contrôles organisés par les services compétents.

Il constate l'absence de zone de carénage sur Cancale.

M. LE MOAL indique que l'entreprise FROC de Cancale possède une zone de carénage homologuée mais réservée uniquement à sa clientèle. L'équipement le plus proche est à Saint-Malo mais le délai d'attente est très important.

La création d'une zone de carénage sera à adjoindre au projet de cale de Port-Picain si les autorisations nécessaires sont obtenues de la part de l'Etat. Un financement de l'agence de l'eau est possible. De nouvelles technologies sont actuellement développées pour les aires de carénage (exemple : carénage mobile). Il précise que Dinard et St Briac

ne possèdent pas non plus d'aire de carénage.

Concernant le projet de Port-Picain, M. LE MOAL précise que le Conseil Communautaire de St-Malo Agglomération du 15 décembre 2016 a voté la prise de compétence « création, aménagement et gestion des infrastructures d'accès à la mer d'intérêt communautaire ». Cette délibération était basée sur le principe que l'accès à la mer est essentiel pour l'agglomération à plusieurs titres: économique, loisirs et sportif. Trois dossiers, dont celui de Port-Picain, sont à traiter rapidement et correspondent aux trois bassins de pratiques (Rance, Baie de Saint Malo et Baie du Mont Saint-Michel). Une étude de recensement et de diagnostic de l'ensemble des accès publics à la mer sur le territoire de Saint-Malo Agglomération devrait être lancée prochainement.

Il ajoute par ailleurs que la compétence « Port » a été reprise par le Conseil Régional. A ce titre, une nouvelle rencontre est prévue courant avril pour déterminer le rôle de chacun et étudier les conditions de renouvellements des autorisations d'occupations temporaires (AOT) du Port de la Houle (parkings, terrasses; marché aux huîtres...). Il signale le mauvais état des structures portuaires et notamment de la cale de l'Epi.

Il indique que les services de l'Etat se sont rapprochés d'une association de plaisance pour proposer la gestion de la zone de mouillages (environ 60) située à la Ville-ès-Gidoux. La Ville pourrait se positionner pour reprendre cette gestion mais cette décision est liée au devenir de la zone portuaire reprise par le Conseil Régional.

• Identification des bateaux :

M. BERLAND signale la difficulté rencontrée pour l'identification des voiliers. Il rappelle que la réglementation n'impose pas d'immatriculation sur la coque des voiliers mais que celle-ci doit obligatoirement figurer dans le cockpit du bateau. Cette absence d'immatriculation empêche de contacter le propriétaire du navire en cas de problème ou de sinistre. Il propose qu'un rappel soit fait aux plaisanciers, propriétaires d'un voilier.

• Circulation sur le Domaine Public Maritime :

M. BERLAND indique que l'arrêté relatif à la circulation sur le DPM est actuellement en révision et devrait être signé dans les semaines à venir. Cet arrêté s'appliquera désormais à l'ensemble du Département d'Ille et Vilaine. Il précisera notamment que la circulation pour la mise à l'eau et pour la remontée des bateaux sera autorisée sur le DPM. Le stationnement des véhicules sur le DPM restera quant à lui interdit.

Concernant les pêcheurs à pied, seuls les tracteurs sont autorisés à stationner sur le DPM après demandes des pêcheurs faites auprès de la DDTM, Service Usages, Espaces et Environnement Marins.

VOUS AVEZ DES PROJETS ?
Nous vous aidons à les réaliser !

Agence de Cancale
02 57 45 01 40

549 200 400 RCS Rennes

BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST
BANQUE & ASSURANCE
www.ouest.banquepopulaire.fr

LA BANQUE QUI DONNE ENVIE D'AGIR

Du Lundi au Samedi
8h / 13h - 15h / 19h30
Dimanche 8h / 12h30
Fermé le Lundi

Christophe

Tél. 02 99 89 00 67

19 rue de Saint Malo
ST COULOMB

Agneaux Prés salés
Veau de lait Bretonin*
Blonde d'Aquitaine*
*LABEL ROUGE

BOUCHER
CHARCUTIER

Créa til
paysage

EDOUARD BIARD
Port: 06 85 31 62 65

CONCEPTION DE JARDIN - CRÉATION - ROCAILLE
MAÇONNERIE PAYSAGÈRE - ÉLAGAGE & ENTRETIEN

Le Clos de la Grange 35260 CANCALE

CA
ILLE-ET-VILAINE

Agence de Cancale
2, BOULEVARD THIERS
CANCALE

TÉL : 02 99 89 60 35
Mail : cancale@ca-illeetvilaine.fr

Le bon sens a de l'avenir

2) COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MOUILLAGES

A partir du document remis à chaque membre du Comité reprenant les propositions d'attributions de mouillages 2017 établies à partir de la liste des mouvements internes à privilégier (47 demandes recensées par le responsable du port), des mouillages devenus vacants et des deux listes d'attente mises à jour, M. BEUREL, présente aux membres du comité les propositions d'attributions 2017.

M. AVELINE évoque l'idée de gérer les listes d'attente site par site. Il ajoute que des adhérents de l'APLC prennent un mouillage à St-Malo car les prix des mouillages de Cancale sont jugés trop chers par rapport aux services rendus et aux équipements existants.

M. LE MOAL répond qu'un changement de gestion des listes d'attente risquerait de compliquer considérablement la gestion des attributions. Concernant les tarifs des mouillages, le budget du port est un budget autonome qui doit être équilibré, qui tient compte notamment des redevances AOT fixées par l'Etat et qui est présenté en toute transparence aux membres du Comité Nautique Local avant validation par le Conseil Municipal.

M. EUDES indique que le nombre de plaisanciers inscrits sur les listes d'attente diminue régulièrement. Ce constat est également affiché dans d'autres ports du secteur.

Il fait part de la demande écrite de M. LAURENT, pêcheur professionnel, qui sollicite le déplacement de son mouillage sur la dernière ligne au large de Port-Picain afin d'éviter tout

problème avec les plaisanciers. Il utilise deux types de bateau selon la saison de pêche et l'utilisation de l'un d'entre eux nécessite un emplacement vers le large.

Les membres du Comité Nautique Local émettent un avis favorable aux propositions d'attributions de mouillages présentées ainsi qu'au déplacement du mouillage professionnel de M. Laurenti.

3) QUESTIONS DIVERSES

Abri des Flots :

M. KERMORGANT réitère sa demande de modifier le panneau circulation Interdite de l'Abri des Flots en y ajoutant une réglette sur le mât « sauf mise à l'eau ».

Marché aux huîtres :

M. PICHOT demande des nouvelles concernant l'installation qui devait être réalisée par le Département sur le muret situé à l'arrière du marché aux huîtres en bord de mer (sécurité des personnes lors de la circulation des tracteurs et véhicules ostréicoles).

Suite au transfert de compétence, cette installation ne relève plus du Département mais du Conseil Régional.

Fln de séance à 16 h 00

FORUM NAUTIQUE



LA FÊTE DU MAQUEREAU du samedi 16 juillet 2016 à Port Picain , une grande première à CANCALE a connu un succès allant bien au-delà des espérances des organisateurs.

Un grand rassemblement des passionnés de la mer et de nombreux visiteurs dont plus de 500 ont goûté les maquereaux grillés frais pêchés le matin lors du concours de pêche. Un trophée a d'ailleurs été remis au vainqueur du concours, remis en présence des élus.

Aussi tout au long de la journée, les fervents de puces nautiques ont pu chiner et marchander chez les différents exposants du matériel d'occasion pour la pêche, la navigation ou négocier la pièce de collection provenant d'un vieux navire ou des objets de décoration.

Journée animée par une exposition de voitures anciennes, avec une ambiance musicale, ainsi que des démonstrations



sur l'estran par les sauveteurs de la SNSM de matériel de sécurité et nous rappeler l'importance du canot de survie à bord d'une embarcation.

Nous souhaitons pérenniser l'évènement cette année. **Date à retenir le 15 juillet prochain.**

Venez nombreux !




CONCOURS
DE PÊCHE

RÈGLEMENT ET HORAIRES DU 15/07/2017

Pleines mers 11h48

Basses mers 06h19 - 18h34 Coefficient 66

7H30 : Fin des inscriptions et briefing. Le capitaine du bateau se présentera pour le briefing et remise des documents relatifs au concours (parking de Port Picain). Bien entendu si la météo est mauvaise le concours sera annulé par sécurité.

8H30 : Départ en pêche au son de la corne de brume. (A la Bouée) Au rassemblement devant les mouillages.

12 h 00 : Fin du concours de rapidité uniquement maquereaux. Le 1er arrivé avec son quota (80 maquereaux) sera le gagnant du 1er prix, le 2ème arrivé du 2ème prix, etc...

13H00 : Heure limite d'arrivée dans l'enclos de pesée pour le concours général (dorades, lieux, maquereaux, bars : 50 poissons). La pesée en public se fera au fil de matinée jusqu'à 13h, heure limite d'arrivée. Tout concurrent arrivant après cette heure limite ne sera pas classé.

Il ne s'agit pas d'une compétition mais un challenge entre amis partageant la même passion et suivi d'un repas autour du maquereau servi sur le site de Port Picain au cours d'une journée tournée vers une manifestation de puces marines

RÈGLEMENT

Il y a 2 concours :

1- concours de rapidité uniquement **maquereaux limités à 80 poissons par bateau.**

2- concours général mixte : divers poissons (dorades, lieux, maquereaux, bar) **limités à 50 poissons par bateau.**

Attention : le choix du type de concours choisi par l'équipage, soit : 1- RAPIDITE ou 2- GENERAL sera définitif pour tout le temps du concours. Fin des inscriptions pour les 2 choix : 7 h 30

• Dans l'esprit de préservation de la ressource, le capitaine sera soucieux de respecter les réglementations en vigueur.

• Mode de pêches autorisées : traîne, soutien, dérive, aux leurres ou aux appâts naturels. Uniquement en bateau, tout autres types de pêche interdite.

TARIF

INSCRIPTION PAR PÊCHEUR
(REPAS (OMPRIS) : 5 EUROS

INSCRIPTION AU REPAS AMICAL
NON PÊCHEUR : 5 EUROS
(BOISSONS NON (OMPRISES)

• 100 points par prise, 1000 points par kilo, bonifiés par un coefficient suivant la qualité de l'espèce.

Coefficient :

Maquereau : coef 1 Dorade : coef 2

Lieu : coef 3 Bar : coef 4

EXEMPLE :

3 DORADES DE 500 GRAMMES =
300 + 1500 = 1800 X2 = 3600 POINTS

Une bonification de 1000 points est attribuée à l'équipage embarquant un jeune de moins de 16 ans et/ou une dame.

Pour la pesée tous les poissons devront être éviscérés

• Le secteur de prélèvement n'est autorisé que dans une zone limitée de 5 milles nautiques au départ de Port Picain.

• Ne seront pris en compte pour le concours que les maquereaux, dorades / lieux / bar/, comptabilisés par un total de points défini par la quantité/ le poids / et espèce. (sauf si choix maquereaux uniquement)

SÉCURITÉ

Pour des questions de sécurité les capitaines des bateaux devront être assurés en responsabilité civile les couvrant ainsi que leurs passagers. Ils devront également disposer de tout le matériel réglementaire obligatoire se rapportant à leur catégorie de navigation **et rester en veille sur le canal 77** (une VHF sera installée au PC à terre).

Pendant le concours le port du gilet est obligatoire.

Si vous décidez de rentrer avant la fin de la compétition et si vous ne venez pas à la pesée il est obligatoire de prévenir l'organisation soit par **VHF canal 77** ou par tél (07 81 90 12 27) afin de ne pas lancer des recherches inutiles.

MAQUEREAUX EN FÊTE 15 Juillet

Dégustation 

Concours de pêche 

Déballage nautique

CANCALE
PORT-PICAIN



BULLETIN D'INSCRIPTION CONCOURS DU 15 JUILLET 2017

(A remettre à l'organisation avant le départ)

Nom du capitaine _____

Nom et immatriculation du bateau _____

Adresse complète _____

N° de portable _____ Adresse mail _____ @ _____

Etes-vous adhérents à l'association ? Oui Non

Nombre d'équipiers _____ X 5€ = _____

J'ai pris connaissance du règlement Je déclare être assuré et disposer d'une embarcation en règle.

Date _____ Signature _____

Contact APLC : 07 81 90 12 27



ENTRETIEN D'UN GILET DE SAUVETAGE GONFLABLE À DÉCLENCHEMENT AUTOMATIQUE PAR PASTILLE (DE SEL OU CELLULOSE)

Le gilet de sauvetage gonflable est aujourd'hui la référence en termes de sécurité individuelle. Il a relégué le gilet mousse - celui qu'on laisse au fond d'un coffre - au rang d'antiquité. Mais si ce gilet est indéniablement plus confortable à porter, son déclenchement reste une mécanique sensible qui demande suivi et entretien.

MANUEL : c'est le naufragé qui déclenche son gilet en actionnant une tirette accessible dans le bas du gilet. C'est fiable puisqu'on ne risque pas un déclenchement intempestif, notamment en laissant le gilet dans l'humidité d'un intérieur de coffre. En revanche, un naufragé inconscient au moment de sa chute ne voit pas son gilet s'ouvrir automatiquement.

AUTOMATIQUE : C'est un système mécanique qui, une fois plongé dans l'eau, percute automatiquement la bouteille de CO2. C'est très sécurisant, mais il existe des risques de déclenchements involontaires (avec une grosse vague par exemple).

On trouve deux types de déclenchements automatiques :
par pastille (de sel ou cellulose)
système hydrostatique.

NOUS ÉTUDIONS, ICI LE CAS D'UN GILET PAR PASTILLE

Laver régulièrement votre gilet à l'éponge avec de l'eau tiède et du savon. Cela permet une inspection du gilet qui doit être en bon état. Vous avez lavé l'extérieur du gilet ? N'hésitez pas à le déplier pour en contrôler l'intérieur qui ne doit pas présenter d'usure ou de moisissure.

N'oubliez pas de prendre des photos avant de déplier le gilet de façon à pouvoir le replier de la même façon. On a tous un portable pour prendre des photos.

Cette méthode permet de démystifier votre équipement. Une bonne connaissance de vos équipements de sécurité est essentielle.

• Contrôle de la bouteille de CO2

La bouteille (cartouche) de CO2 n'a pas de date de péremption. Elle doit être en bon état (pas cabossée) et sans rouille. Lors de son inspection, on observera la membrane de l'embout à visser. Cette membrane doit être intacte, c'est-à-dire, ni perforée, ni même marquée. La charge de CO2, pour un gilet



de 150 N (adulte) est de 33 grammes. La tare (poids de la bouteille vide) n'est pas toujours la même. Il faut donc une balance très précise pour peser la bouteille, et connaître le poids à vide gravé sur la bouteille. On n'a pas toujours une telle balance sous la main. Une bonne inspection visuelle suffit en général. Ces bouteilles n'ont pas de date de péremption.

• Contrôle de la vessie.

Enlever la bouteille de CO2 et le déclencheur automatique avant de procéder au gonflage de la vessie.

Gonfler le gilet avec un gonfleur manuel. Celui de votre bateau pneumatique, par exemple, de façon à éviter d'envoyer de l'humidité dans la bouée, ce qui serait le cas avec un gonflage par la bouche. Moins il y a d'humidité, plus la vie de la brassière sera longue. Une fois gonflée, laissez de côté la brassière pendant un certain temps. Il n'y a pas de temps minimum ou maximum dans la réglementation française.

Ci-dessus des temps estimés de survie dans l'eau en fonction de la température et de la position.

| Brassière de sauvetage | position du naufragé | température de l'eau | | |
|------------------------|--------------------------|----------------------|------|------|
| | | 4°C | 10°C | 16°C |
| sans | flottant | 1h05 | 1h26 | 2h16 |
| sans | marche dans l'eau | 1h28 | 1h58 | 3h04 |
| avec | debout immobile | 1h58 | 2h37 | 4h07 |
| avec | position fœtus ou groupe | 2h52 | 3h48 | 5h58 |

Les trois premières lignes du tableau ci-dessus résument les temps estimés de survie d'une victime (dans les conditions les plus courantes d'une chute dans l'eau) pour les trois principales positions, à trois températures d'eau différentes. La durée de survie augmente si les sujets sont plus grands ou plus gros que la moyenne et diminue pour des individus maigres et petits.

La Fédération allemande des équipementiers pour la sécurité en mer propose 16 heures. On peut évidemment laisser la brassière gonflée plus longtemps.

Pour dégonfler la vessie, utiliser le petit téton sur le dessus du bouchon de l'embout de gonflage. Enfoncez le dans l'embout de façon à ouvrir le clapet de non-retour de l'embout. Pressez

doucement sur la vessie pour dégonfler celle-ci. De cette façon, vous n'abîmerez pas le clapet de non-retour, qui est indispensable au maintien de la vessie gonflée. Remettre le bouchon en place une fois la vessie dégonflée.

Ne pas utiliser de tournevis ou autre outils inadaptés qui abîmeraient le clapet de non-retour.

• Contrôle du déclencheur automatique par pastille.

Là encore, il n'y a pas de dates de péremption. Il y a seulement une date de fabrication. Inutile de dévisser la cartouche où se trouve la pastille. Il suffit de vérifier si l'opercule vert en bas de la cartouche est en place. Cet opercule se détache si la pastille fond.

La poignée de déclenchement manuel n'est pas retenue par le petit cavalier vert. Ce petit cavalier indique seulement que la bascule de percussion n'a pas été activée, et donc, que la bouteille de gaz n'a pas été percutée. Il arrive que se cavalier se décroche alors que la brassière n'a pas été utilisée. Dans ce cas, vérifier, en dévissant la bouteille de CO2 que la membrane n'a pas été percutée, et remettre ou remplacer le cavalier vert.



Création et impression économique*
au service des particuliers et des associations

* Petite série « de la carte à l'affiche grand format, flyers, affiches, catalogues, bâches... »

02 23 15 11 62 www.ancredigitale.com

Ouvert du Lundi au Samedi Midi

Auto Bilan Cancale

Zone de la Bretonnière

35260 CANCALE

Tél. 02 99 89 98 06



Au mois de décembre, nous avons fait un article « les conseils d'un pro : hivernage moteur » pour cela, nous avons fait appel à la société Chatelais et Le Gall de Saint Malo, spécialiste de la motorisation depuis 1952. Pour la remise en service du moteur, nous sommes retournés leur demander conseil.

LES 5 POINTS À RESPECTER

EXAMEN VISUEL

Après plusieurs mois sans tourner, si vous avez pris soin de bien l'hiverner et de nettoyer les fonds, ceux-ci doivent être propres sans trace d'huile ou d'eau. Si vous trouvez des traces d'huile, il faut en déterminer l'origine et y remédier. Elles peuvent provenir du filtre à huile, du cache culbuteur, etc. Pour l'eau, il faut déterminer s'il s'agit d'eau de mer, d'eau douce ou de liquide de refroidissement. Les causes de la présence d'eau de mer peuvent être multiples et étrangères au moteur (presse-étoupe, vannes, etc.) et il en est de même pour l'eau douce (infiltration, hublot, etc.). Par contre si c'est du liquide de refroidissement, il provient nécessairement du moteur, généralement d'une durite ou du joint de pompe à eau.

LES VIDANGES

Si l'examen visuel est satisfaisant, avant de lancer le moteur, il faut recharger les batteries et s'assurer que le niveau d'huile est correct. Une fois le moteur lancé, si possible embrayé, on le laisse tourner pour qu'il monte en température. Ensuite, on procède, à la vidange au changement du filtre à huile, on remet la nouvelle huile en prenant la précaution de ne pas dépasser le maximum sur la jauge à huile. Il est souhaitable d'être en dessous du maximum (être entre maxi et mini), de faire tourner le moteur, de vérifier le niveau à froid et au besoin de compléter. Les motoristes donnent un espace de temps entre les vidanges (100 à 200 heures) suivant les marques et les modèles. En plaisance, si vous n'avez pas effectué ce temps, n'hésitez pas, faites une vidange annuelle. L'huile qui a reposée dans le moteur est chargée de

particules métalliques qui ne peuvent que nuire à ce dernier. Pour l'inverseur, un espace de temps est également donné. Contrairement à l'huile du moteur qui devient rapidement noire, celle de l'inverseur reste propre et le niveau (sauf fuite) est constant. Ne vous fiez pas à la couleur, elle peut avoir perdu tout son pouvoir de lubrification. Les fabricants d'inverseurs sont formels, la majorité des problèmes provient du fait que l'huile n'a pas été changée et donc elle a perdu tout son pouvoir de lubrification. Attention, suivant les inverseurs, l'huile peut être identique à celle du moteur ou spécifique (huile de boîte automatique).

LE CIRCUIT DE REFRROIDISSEMENT

Sur un moteur à refroidissement direct, le moteur est refroidi par l'eau de mer. Dans ce cas, il faut vérifier le filtre à eau et la turbine de pompe à eau. N'hésitez pas à la changer annuellement. Un problème en navigation entraîne rapidement une surchauffe du moteur. Sur les moteurs à refroidissement indirect, il y a en plus un circuit avec du liquide dit quatre saisons. Ce liquide doit être propre ainsi que son circuit. Sur ce dernier, on trouve généralement des réfrigérants qui assurent une bonne circulation du liquide et régulent la température moteur. Ils doivent être vérifiés et, au besoin, démontés pour être nettoyés, c'est une affaire de spécialiste.

LE CIRCUIT DE CARBURANT

Il faut vérifier qu'il n'y ait aucune fuite et changer les filtres (préfiltre et filtre moteur). Après changement des filtres, il y a lieu de réamorcer le circuit.

LES PÉRIPHÉRIQUES

La tension des courroies doit être vérifiée, bien tendues, elles doivent tourner d'un quart de tour. Si vous décelez une usure, il faut impérativement la changer. Les différents contacts électriques doivent être vérifiés (cosses batteries, alternateur, démarreur, etc.). La tringlerie doit être vérifiée et graissée. En dernier, les vannes doivent être manœuvrées pour s'assurer de leur bon fonctionnement.

NOS CONSEILS

La remise en service du moteur ne doit en aucun cas être négligée. Ce n'est pas parce qu'un moteur tourne avec un beau bruit que vous n'êtes pas à la merci d'un problème. Un entretien régulier peut vous l'éviter et assure un bon vieillissement du moteur. Cet entretien est une affaire de pro. Seul un professionnel sérieux, connaissant la marque de votre moteur, sera capable diagnostiquer les interventions préventives à faire. Les produits utilisés, huile et liquide de refroidissement doivent être de qualité et choisis en fonction de la région de navigation. Source : Nautisme.com

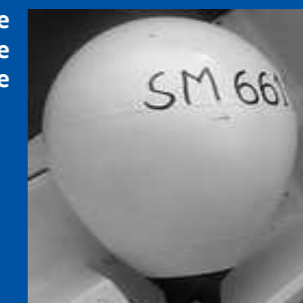
SI VOTRE BATEAU N'EST PAS ÉQUIPÉ DE QUINDEAU OU TOUT AUTRE MOYEN MÉCANIQUE DE RELEVAGE, VOICI UN SYSTÈME POUR RELEVER SA LIGNE DE MOUILLAGE SANS EFFORT.

UNE PETITE PRÉCISION, LA CHÂÎNE DOIT ÊTRE PLUS LOURDE QUE L'ANCRE, DE PLUS IL EST VIVEMENT CONSEILLÉ D'ÉQUIPER D'UN "BOUT À CASSER" VOTRE ANCRE.

LE MATÉRIEL INDISPENSABLE



• un anneau en acier inox de 15 cm environ de diamètre dans lequel passe la ligne de mouillage



• une bouée de dimension suffisante pour soutenir le poids de la chaîne et de l'ancre. Cette bouée sera équipée d'un mousqueton (en inox de préférence).

• Un demi manche de pioche en bois plus long que la diamètre de l'anneau

VIRER L'ANCRE



filer la ligne de mouillage en tenant l'anneau à bord



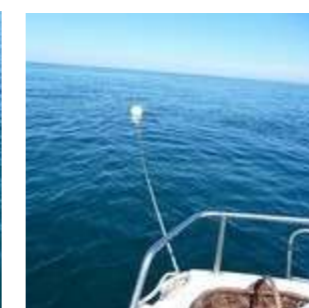
lorsque l'ancre est au fond et la longueur de mouillage suffisante, capeler la bouée sur l'anneau avec le mousqueton et la mettre à l'eau.



faire deux demi-clés sur le manche, filer la ligne de mouillage pour que le bateau s'écarte de la bouée et amarrer alors le mouillage à bord.



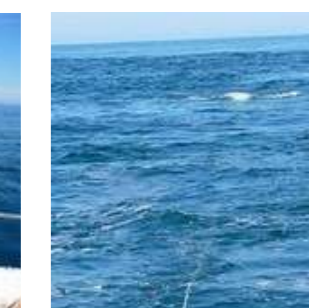
au moment de relever l'ancre, larguer la ligne à l'avant et venir l'amarrer à l'arrière.



le bateau évite alors au courant, la bouée est alors dans l'arrière du bateau.



mettre en avant lente et le bateau relève alors votre ligne de mouillage au travers de l'anneau



Lorsque la bouée a tendance à couler, l'ancre est alors dans l'anneau.

Le relevage de la ligne est terminée, il ne reste plus qu'à ramener tranquillement et sans effort la ligne de mouillage à bord.

BON VENT !

Sur un voilier, le moteur représente une partie importante de sa valeur. Sur un bateau moteur, c'est le point le plus important. En effet, la valeur du bateau est déterminée par la fiabilité et l'état de celui-ci donc si vous souhaitez acheter un bateau, il faut avant tout les connaître. Un moteur propre ne signifie rien car il a pu être repeint avant la vente, seule une analyse d'huile effectuée dans un laboratoire indépendant peut vous indiquer son état. Pour en savoir plus, nous nous sommes rapprochés de celui de l'IESPM, fondé en 1962.

POURQUOI FAIRE UNE ANALYSE D'HUILE ?

On peut la comparer à une analyse de sang. Lorsque le moteur est en marche, l'huile recueille les particules de métal des pièces en mouvement et des polluants comme l'eau, le carburant et le liquide de refroidissement. Une analyse précise comporte plus de 20 tests par échantillon. Ils permettent de définir l'état de santé du moteur et de révéler l'origine des problèmes. Cette analyse peut être réalisée sur le moteur, l'inverseur, le circuit hydraulique et l'embase. Sur un moteur en ligne d'arbre, il faut la faire sur le moteur et son inverseur.

A QUEL MOMENT DOIT-ON LA FAIRE ?

Elle doit être pratiquée au minimum dans les deux cas suivants :

- 1- Lors de l'achat d'un bateau d'occasion. En aucun cas, il ne faut se fier à l'aspect extérieur du moteur ni aux factures d'entretien.
- 2- Suite à l'apparition d'un dysfonctionnement mécanique tel que bruit, fumée, démarrage difficile, manque de puissance, etc. afin de contrôler le moteur avant d'envisager de grosses réparations.

LES DIFFÉRENTES PHASES DE L'ANALYSE

Les tests sont réalisés par des ingénieurs spécialisés qui utilisent de l'instrumentation de pointe. Ils reposent principalement sur :

LE TEST DE LA TACHE D'HUILE

Il permet de déterminer l'encrassement du moteur, l'état d'oxydation de l'huile, la dispersivité résiduelle du lubrifiant et la présence d'eau ou de gazole.

LA MESURE DE LA VISCOSITÉ (TEMPS NÉCESSAIRE À L'HUILE POUR S'ÉCOULER À UNE TEMPÉRATURE DÉTERMINÉE)

Elle permet de mesurer le niveau d'altération de la viscosité du lubrifiant. Les résultats s'interprètent toujours en comparaison avec le même lubrifiant neuf. Si la viscosité a augmenté cela signifie généralement une présence de particules de carbone ou une température de fonctionnement trop forte. Si au contraire, elle a diminué, cela signifie un cisaillement du lubrifiant ou une forte présence de carburant imbrûlé.

LA SPECTROMÉTRIE D'ÉMISSION

Cette technique permet de quantifier environ 25 métaux présents dans les huiles en fonctionnement.

LA SPECTROMÉTRIE INFRA-ROUGE (EMPREINTE DIGITALE DU LUBRIFIANT)

Ce test permet de déterminer la qualité résiduelle de l'huile, son éventuelle dégradation et sa contamination par des produits étrangers.

LE QUANTIFIEUR DE PARTICULES

Il met en évidence la présence de particules ferriques et dérivées contenues dans l'huile analysée : c'est-à-dire l'usure sévère.

LE POINT ÉCLAIR

Il permet de quantifier la présence de carburant et de détecter certains mélanges.

L'ANALYSE DES RÉSULTATS

Lors de l'interprétation, les experts IESPM prennent en considération les résultats de l'analyse d'huile et évaluent leur cohérence ; ils tiennent aussi compte d'un certain nombre de données supplémentaires comme : le type de lubrifiant utilisé, le temps de service de l'huile, le type de moteur du bateau, etc. Puis, ils comparent toutes ces informations à la base de données construite depuis plus de 50 ans.

A partir des résultats d'analyse, les spécialistes formulent un diagnostic précis sur l'état de santé du moteur du bateau. Ils vous indiqueront également, si nécessaire, les interventions à prévoir pour remettre le moteur à niveau.

ANALYSE SUR UN MOTEUR YANMAR 2GM20F 321 HEURES

Résultats : forte présence de sodium et d'eau, teneurs sensibles en aluminium, chrome et étain, quantifieur de particules élevé : infiltration d'eau de refroidissement avec incidence sur l'usure.

Recommandations des experts IESPM : intervenir sur l'organe par un contrôle du circuit de refroidissement, des compressions moteur et de la pression d'huile.

ANALYSE SUR UN INVERSEUR TWIN DISC M45114 RV

Résultats : présence de polluants, encrassement élevé.

Anomalies détectées : usure et échauffement.

Recommandations des experts IESPM : chercher l'origine de la pollution, contrôler la température de fonctionnement, surveiller le bon fonctionnement de l'inverseur, vidanger.

COMMENT FAIRE POUR PRATIQUER UNE ANALYSE D'HUILE ET LE COÛT ?

1- Commander auprès du laboratoire le matériel adéquat pour réaliser votre prélèvement.

2- Prélever un échantillon d'huile par la jauge à huile du moteur (et inverseur) en prenant la précaution de faire tourner le moteur pour lui permettre d'atteindre sa température habituelle de fonctionnement.

Cela ne vous prendra pas plus de 5 minutes et ne nécessite aucune connaissance mécanique particulière.

3- La fiche de renseignements fournie par le laboratoire doit être remplie soigneusement car toutes les informations sont utilisées pour l'analyse, les tests et le contrôle qualité. Des informations incomplètes ou fausses auront une incidence sur la pertinence du diagnostic.

Ensuite, sous 3 ou 4 jours, vous recevrez votre rapport

d'analyse accompagné de son interprétation. Ce diagnostic complet vous orientera sur les éventuelles actions de réparation à entreprendre pour utiliser votre bateau en toute sécurité.

Le coût d'une analyse est d'environ 80 euros.

NOS CONSEILS

Certains mécaniciens, voire vendeurs de bateau, dissident qu'une telle analyse est inutile. C'est faux. Tous les professionnels vous diront de la faire et certaines assurances l'exigent. A titre personnel, j'ai visité un bateau équipé de deux moteurs Nanni totalisant moins de 700 heures. Sur l'aspect, rien à redire, moteur et cale parfaitement propre, mais après interrogation du mécanicien, j'ai appris qu'ils avaient été déposés et repeints. L'analyse d'huile a décelé dans les inverseurs une teneur importante en plomb et en cuivre et sur l'un des moteurs de l'eau et du liquide de refroidissement dans l'huile. Conclusion : je n'ai pas réalisé la transaction.

Source : Nautisme.com








MECA PLAISANCE Services

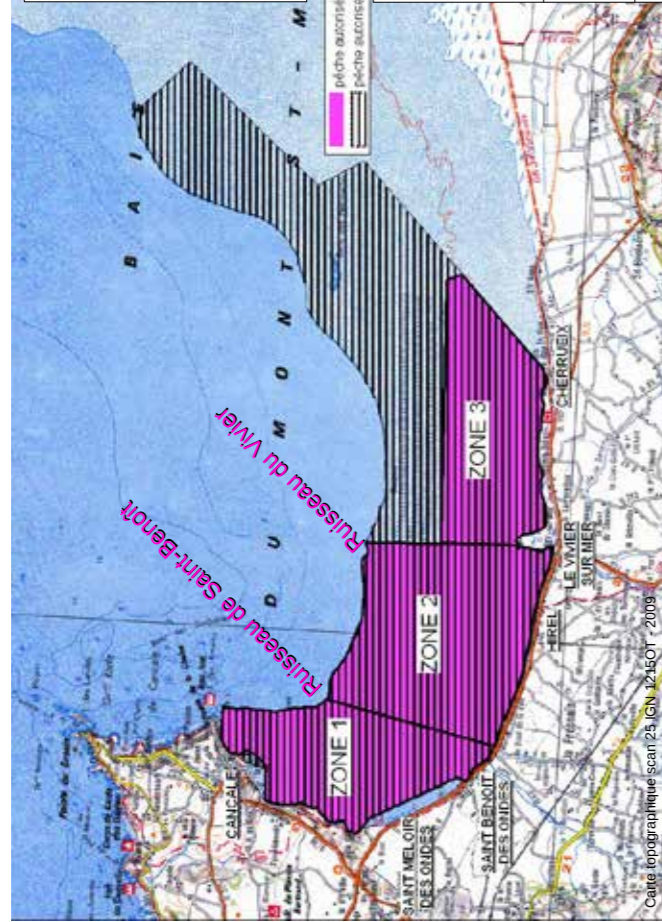
MÉCANIQUE INBORD et HORS BORD
Toutes marques

- ENTRETIENS
- DÉPANNAGES
- RÉPARATIONS
- HIVERNAGES MOTEURS
- TRAVAUX DE MAINTENANCE
- INTERVENTIONS sur site, à domicile et sur mouillage

C. HESRY
16, rue des Landes - 35350 LA GOUESNIÈRE
christophe.hesry0044@orange.fr
06 98 94 08 90

Pêche à pied en baie du Mont-Saint-Michel

| Coquillages | Taille minimale | Quota de capture |
|--|-----------------|----------------------|
| Bivalves fouisseurs | | |
|  | 3 cm | 300 (≈ 3 kg) |
|  | 4 cm | 150 (≈ 3 kg) |
|  | 4,3 cm | 100 (≈ 3 kg) |
|  | 2,8 cm | 100 (≈ 3 kg) |
| Bivalves non fouisseurs | | |
|  | 5 cm | 5 Douzaines (≈ 5 kg) |
|  | 6 cm | 5 Douzaines (≈ 5 kg) |
|  | 4 cm | 300 (≈ 3 kg) |



COQUES ET PALOURDES FERMETURES DE PÊCHE :

- coefficient inférieur ou égal à 50
- interdite la nuit
- 1 zone fermée sur les 3 zones (voir calendrier)

COQUES ET PALOURDES CALENDRIER 2017 :

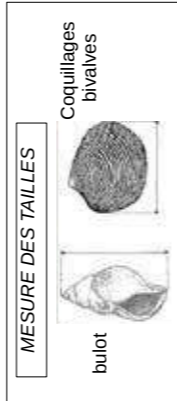
Janv-fév-mars :
Fermeture zone 2

Avr-mai-juin :
Fermeture zone 3

Juil-Août-sept :
Fermeture zone 1

Oct – nov – déc :
Fermeture zone 2

PÊCHE À PIED DE LOISIR
consommation personnelle
VENTE INTERDITE



Outils autorisés pour la pêche des coquillages :

- Couteau à main 20cm maximum
- Couteau à palourdes
- Trident de 10 cm maximum d'ouverture et de dents de longueur 5cm maximum
- Râteau non grillagé largeur maximum de 35cm et dents 10 cm maximum
-

Pour tous les engins autorisés :

Arrêté modifié du Préfet de la Région Bretagne du 21 oct. 2013

Informations données sous réserve d'un classement sanitaire satisfaisant lors des jours de pêche
Informations complémentaires : Délégation Mer et Littoral - 02 99 40 68 30

Respectez le travail des professionnels :
ne pêchez pas à moins de 15 mètres des concessions conchylicoles

Circulation et stationnement des véhicules à moteur interdits sur le domaine public maritime (L.321-9 Code Environnement)

Vous êtes dans un site Natura 2000 :
respectez les lieux, ne vous approchez pas des espèces protégées

A DÉCOUPER ET A GARDER DANS VOTRE BATEAU

NUMEROS D'URGENCE

Appel secours au large CROSS

CANAL 16 sur la VHF , 116 depuis le littoral

APLC

CANAL 77 sur la VHF

Numéro d'urgence européen cross)

196 (d'un fixe ou d'un portable)

Appel les pompiers sur la côte

18

CROSS JOBOURG

02 33 52 78 23

CROSS CORSEN

02 98 89 31 31

SEMAPHORE DU GROUIN

02 99 89 72 29

PORT DE PLAISANCE (Mr Beurel)

02 99 89 74 33 ou 06 75 62 86 08

SNSM

06 80 74 14 85

CANAL VHF APLC 77

07 81 90 12 27

RESPECTONS LES TAILLES

ATLANTIQUE MANCHE MER DU NORD

POISSONS

| | | | | | |
|----------------|----------|-----------------|------------|---------------------------|-----------------|
| Alose | 30 cm | Filet | 20 cm | Orphie | 30 cm |
| Anchois | 12 cm | Hareng | 20 cm | Plie Carrelet | 27 cm |
| Baliste | ■ 23 cm | Lieu jaune | ● 30 cm | Rouget barbet ou de roche | 15 cm |
| Bar | ● 42 cm | Lieu noir | ● 35 cm | Rouget Grendin | ■ 15 cm |
| Bar moucheté | 30 cm | Limande | 20 cm | Roussette | ■ 40 cm |
| Barbue | 30 cm | Limande sole | 25 cm | Saint-Pierre | 30 cm |
| Baudroie lotte | 50 cm | Lingue julienne | 63 cm | Sar | 25 cm |
| Bonite | ●■ 40 cm | Lotte | 50 cm | Sardine | 11 cm |
| Chinchard | 15 cm | Maigre | ● 45 cm | Sole commune | ● 24 cm |
| Congre | 60 cm | Maquereau | ● 20/30 cm | Truite de mer | 35 cm |
| Dorade grise | 23 cm | Merlan | 27 cm | Thon gemon | ■ 2/3 kg |
| Dorade rose | 23 cm | Merlu | 27 cm | Thon rouge | 30 kg ou 115 cm |
| Dorade royale | ● 23 cm | Mulet | 30 cm | Turbot | 30 cm |
| Eglefin | 30 cm | Morue cabillaud | ● 42 cm | | |

COQUILLAGES & CRUSTACÉS

| | | | | | |
|---------------------|----------|--------------------|--------|---------------|----------|
| Araignée | 12 cm | Huitre creuse | 5 cm | Pétoncle noir | 4 cm |
| Bulot | 4,5 cm | Huitre plate | 6 cm | Praire | 4,3 cm |
| Coque | 4,5 cm | Moule | 4 cm | Telline | 2,5 cm |
| Coquille St Jacques | 11 cm | Ormeau | 9 cm | Tourteau | 13/14 cm |
| Crevette bouquet | 5 cm | Oursin | 5,5 cm | Vernis | 6 cm |
| Crevettes autres | 3 cm | Palourde d'Europe | 4 cm | Vénus | 2,8 cm |
| Etrille | 6,5 cm | Palourde japonaise | 4 cm | | |
| Homard | ● 8,7 cm | Palourde rose | 4 cm | | |

● Espèce faisant l'objet d'un marquage obligatoire (voir schéma ci-contre)

■ Tailles préconisées FNPPS

Autres espèces faisant l'objet d'un marquage obligatoire (voir schéma ci-contre) : Bonite, Dorade Coryphène, Espadon Voilier, Langouste, Makaïre bleu, Marlin bleu, Denté, Rascasse rouge, Thazard, Thon jaune, Voilier de l'Atlantique.

Espèces interdites à la pêche : esturgeon, raie brunette, raie blanche.

Espèces soumises à quotas : thon rouge

ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DU LITTORAL CANCALAIS (A.P.L.C.)

54 rue de Saint Malo 35260 CANCALE - Tél. 07 81 90 12 27 - Courriel : aplc35@sfr.fr

COTISATION

La cotisation est la vie de toute association. Elle en permet le bon fonctionnement (timbres, journal, réunions, revues, déplacements, etc...); Vous pouvez envoyer votre participation par chèque libellé à l'ordre de l'A.P.L.C à l'adresse suivante : A.P.L.C - Patricia LAIZE, 8 rue de la Corgnais - 35260 CANCALE (06 86 41 03 00)

En retour vous recevrez votre carte d'adhérent ainsi que 2 macarons de l'Association.

A partir de 27 euros membre actif (adhésion APLC 13 € + FNPPSF 14 €)
Adhésion qui vous permettra de recevoir la revue trimestrielle de la FNPPSF et d'obtenir une déduction fiscale de 66% sur le montant total de la cotisation.

Si vous ne souhaitez pas adhérer à la FNPPSF votre adhésion restera à 13 € mais sans possibilité de déduction fiscale.

BULLETIN D'ADHÉSION À DÉCOUPER ET À RENVOYER À L'APLC

(Rubriques à renseigner en totalité même pour un renouvellement si vous avez changé d'adresse et de courriel n'oubliez pas de nous en informer)

Je soussigné(e) _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ C.P. et Ville : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

N° de mouillage et port d'attache : _____

Nom du navire : _____

Quartier et N° immatriculation : _____

Demande à m'inscrire pour une cotisation annuelle d'un montant de _____ euros,

Adresse Email : _____

A _____, le _____ Signature : _____

DECORER
BRICOLER
AMENAGER
JARDINER
BATIR

Articles de Pêche
(Pêche en mer & Pêche à pied)

ZAC de la Bretonnière
02 99 89 89 77
CANCALE



CONGRÈS 2017 - COMMISSION PÊCHE À PIED



Préambule

La commission réclame une structure Nationale dédiée à la pêche de loisir, exige la création à l'échelon Nationale, une structure interministérielle de suivi de la pêche de loisir. Considérant l'existence d'un grand nombre de pêcheurs à pied non adhérents à une association, il est nécessaire de poursuivre les actions de communication et de sensibilisation relayées par les comités régionaux et départementaux de la Fédération.

La commission rappelle l'importance du respect de la réglementation, le prélèvement doit rester en rapport avec la consommation familiale.

Classement sanitaire :

La commission demande formellement que les zones non classées restent ouvertes à la pêche de loisir conformément aux dispositions du Code Rural et de la Pêche Maritime.

Protection des milieux naturels :

Zones en jachères (baie du mont St Michel) et autres, bien que ce soit inscrit dans le programme pour le milieu Marin

(PAMM°, la commission se prononce contre la mise en place de jachères, les expériences en cours n'étant pas probantes, le respect de la taille réglementaire apparaissant comme étant la mesure la plus pertinente.

Notre représentation :

Nous demandons à être impérativement représentés dans les comités régionaux de la biodiversité qui viennent d'être créés par décret 2017-370 du 21.03.2017.

Cohabitation avec les autres acteurs de l'estran :

La commission incite toutefois, les associations à communiquer sur le respect des installations professionnelles.

Réglementation

La commission constate des progrès dans ce domaine, mais cela reste insuffisant ; Elle exige la poursuite de l'harmonisation. Pour la Bretagne/Loire Atlantique, les réunions sur l'harmonisation se sont arrêtées en octobre 2014. Depuis plus de contact possible avec l'Administration sur ce sujet.

Et pourquoi adhérer à la FNPP

Même si personnellement j'ai émis des doutes à certains moments sur le bien-fondé d'adhérer à une fédération comme la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et sportifs de France, aujourd'hui j'ai le sentiment contraire à ce qu'elle représente principalement pour la pêche de loisir avec ses ... adhérents.

Quand on regarde de plus près le travail réalisé par ses dirigeants et en particulier de son président, on s'aperçoit que grâce à sa pugnacité, face à tout ce que l'on a voulu imposer aux pêcheurs plaisanciers depuis plusieurs années, cette fédération a souvent eu gain de cause

concernant la taille des captures, les quotas, le permis de pêche et dernièrement la taxe sur les mouillages et bien d'autres sujets.

Aujourd'hui la Fédération vient d'adhérer à la confédération du nautisme et de la plaisance ce qui va la renforcer face aux difficultés qui nous attendent. C'est pourquoi plus le nombre d'adhérents sera important, plus nous pourrons faire valoir nos droits et nos valeurs.

Autre avantage : le cumul des 2 adhésions (APLC + FNPP = 27 €) est déductible à 66 % de vos impôts, ce qui vous fera bénéficier d'une réduction nette de 17,82 €. Votre cotisation annuelle totale sera ainsi ramenée à 9,18 €

Gérard Aveline



Pêche à la palourde de façon écologique sans dégrader le substrat

RICHEUX Patrick



- Construction Navale ■
■ Voile ■ Transport ■ Servitude ■ Pêche ■ Ostréiculture
aluminium - acier - inox
- Chaudronnerie ■ Métallerie ■
- Fabrication ■
béquilles - balcons rampes d'escalier
- Réparation ■
hélices - embases hors-bord

1 rue des Brégeons - Z.I. Sud - 35400 Saint-Malo
alunoxricheux@wanadoo.fr - Tel/fax : 02 99 19 67 87 - Port. : 06 88 67 58 11

Fioul, Bois de chauffage, Granulés Ets ROUAULT Brasserie



Bières - Eaux - Vins - Gros et détail
Prêt de tirage pression pour fête et mariage



02 99 89 70 39 - 2 rue du Stade - CANCALE

HUÎTRES CREUSES ET PLATES *Jean d'Cancale* www.jean-d-cancale.com

Toute l'année Marché aux huîtres Le Port – Cancale
De septembre à avril à Paris retrouvez nos adresses sur le site



Auto Bateau Ecole Plaisance Services



www.abeps.net

19 rue des bas sablons
35400 SAINT-MALO

02 23 52 33 58 - 06 07 66 00 11

abeps35@gmail.com



BATEAU ECOLE

Permis bateau

fluvial
côtier
hauturier

Préparation au permis bateau toute l'année, les horaires sont à la carte.
Claire et Gregory moniteurs passionnés et expérimentés dispensent sérieusement les cours dans une ambiance familiale.
Les cours pratiques se passent sur un ocqueteau de 7,15m avec un moteur de 150ch.



Les bénévoles de l'APLC ont nettoyé les mouillages avant la saison

BRUITS DE
COURSIVES



DATES ET LIEU DES PERMANENCES

Les permanences auront lieu tous les 1er samedi du mois au local de l'APLC
54, rue de Saint-Malo à CANCALE de 10h30 à 12h.

COOPÉRATIVE A.P.L.C

| | | |
|---|--|-------|
| Écusson brodé, thermocollant, Aplc modèle épaule 10 cm par 2,5 cm | | 3€ |
| Écusson brodé, thermocollant, Aplc modèle cœur taille 7 cm de diamètre | | 3€ |
| Flamme de l'association | | 8€ |
| Polo | | 15€ |
| Casquette | | 8€ |
| Réglette | | 0,50€ |
| Pied à coulisse | | 2,50€ |
| Drapeau de Cancale 30x40 cm | | 10€ |

Pour toute commande contactez :

Jean-Pierre Soret : 06 73 37 46 61 - mary.soret@orange.fr

Alain Laize : 06 09 91 02 33 - patlaize2@hotmail.fr

Pour tous renseignements ou toute commande particulière : Ancre Digitale 02 23 15 11 62
Drapeau ou flamme personnalisés en 30x40 cm



GARAGE BENIGUEL

AGENT PEUGEOT

MÉCANIQUE, RÉPARATION TOUTES MARQUES
CARROSSERIE ET PEINTURE

ZA La Bretonnière - 35260 Cancale
Tel. 02 99 89 60 65
garage.beniguel@wanadoo.fr





MÉMO

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017

| | | |
|-------------------------------------|---|---------------------------------|
| Samedi 11 Février 2017 | Forum de la Plaisance | Salle Cancaven |
| Samedi 4 et dimanche 5 mars 2017 | ASTI EVEN | Salle Cancaven |
| 3 - 4 et 5 Juin 2017 | Puces nautiques | GRANVILLE |
| Samedi 6 Mai 2017 | Pot d'ouverture de saison | Port-Picain |
| Samedi 24 juin 2017 à 9 h 30 | Assemblée Générale Annuelle | Centre socioculturel de Cancale |
| Dimanche 9 juillet 2017 | Pique-nique avec les Granvillais | Chausey |
| Samedi 15 juillet 2017 | Fête du Maquereau Pêche en mer Animations à Port-Picain | Port-Picain |
| Dimanche 13 Août 2017 | Pardon de la Mer | Port de la Houle |
| Du 4 Août au 7 Août 2017 | Remontée de la Rance avec les plaisanciers de Granville | La Rance-Dinan |
| Dimanche 27 août 2017 | Repas annuel | Port-Picain |
| Dimanche 3 septembre 2017 | Accueil par les Granvillais | GRANVILLE |
| Samedi 9 septembre 2017 | Forum des Associations | Gymnase |
| Samedi 7 et dimanche 8 octobre 2017 | Les Bordées de Cancale | Port de la Houle |

à CONTRE - COURANT

Mimia & Arnaud Peard

3 Place du Calvaire
35260 Cancale

Réservations au 02 99 89 61 61

RESTAURANT

Plateau de Fruits de Mer 51€50 pour 2
Viandes Grillées Poissons Grillés à la Plancha
Menu (Entrée + Plat + Dessert) à partir de 13€50
Brochettes géantes de Bœuf et Gambas
Marmite de Moules Salades Composées
Menu Enfant

Formules spéciales pour les groupes (sur réservation)

Un Rhum vanille offert






25, rue du Général LECLERC 35260 CANCALE

- Ressemelage - Talons et patins
- Confection historique - Petite maroquinerie
- Produits d'entretiens - Chaussures confort
- Clefs simple et de voiture
- Tampons et gravures



L'atelier du père Louis Tel : 02 99 89 88 89

Vente sur place ou à emporter

*Au Jardin
B du
Bourg*

Pizzeria - Restaurant
6, rue Duquesne - 35260 Cancale
02 99 89 76 13

Pensez à réserver !!!

Ouvert du mardi au dimanche soir inclus

EVASION
Marine

bigship Les shipchangers de la planète mer **EURO PECHE**

- ACCASTILLAGE • BATEAUX • KAYAKS •
- PÊCHE MER ET RIVIÈRE • CHASSE •

ZAC de la Chesnais - 35430 ST-JOUAN - ST-MALO
☎ 02 99 81 45 45 - Fax 02 99 82 00 47
E-mail : evasion.marine@wanadoo.fr

Autrefois le Pain

**Sandrine & Olivier
LAMOURE**
02 99 89 84 53
59, av. du Général de Gaulle
35260 CANCALE
Fermeture hebdomadaire le jeudi

Création graphique Anne Digabel

Les P'tites Croix *Bar Restaurant*

Du lundi au Vendredi midi : Menu ouvrier 11,80 €
Le Week-End sur réservation : Association, Entreprise, Repas de Famille (anniversaire, baptême, retraite...)

20, bd d'Armor **35260 Cancale**
02 99 40 37 60 lesptitescroixcancale@gmail.com

COMPTOIR DE LA MER

*Tout pour vous
et votre bateau*

Station Maritime

Agréé révision
radeaux de survie
BOMBARD ZODIAC

Location de radeaux

Réparation
bateaux
pneumatiques

www.station-maritime.fr

18 avenue du G^{al} Férié
35400 SAINT-MALO
Tél : 02 99 82 81 93

Les comptoirs de la coopérative maritime de Saint-Malo

- Cancale** : 23, quai Gambetta
- Le Vivier** : Port Ouest
- Saint Malo** : 2, place Chateaubriand
- Saint Malo** : 7, rue de la Saulaie - La Madeleine
- Saint Malo** : 22, quai Trichet

LA VHF MARINE EN BATEAU. QUELQUES CONSEILS DE LA SNSM

La VHF-Marine est un élément de sécurité incontournable sur un bateau, fixe ou mobile, obligatoire selon le programme de navigation ou pas.

Pour les Sauveteurs en Mer SNSM, il est indispensable d'embarquer une VHF-Marine à bord de son bateau, quel que soit le type de navigation pratiqué, car elle est un élément essentiel de votre sécurité, qui permet d'appeler les secours en cas de besoin, mais aussi d'écouter ce qui se passe sur le plan d'eau pour venir au secours de personnes en danger.



Les Sauveteurs en Mer SNSM donnent quelques conseils :

-En embarquant vous demandez au chef de bord de vous montrer le fonctionnement de la VHF-Marine. En cas de difficulté, chaque équipier doit être capable d'alerter les secours sur le canal 16 et de s'assurer que la VHF est bien sur « high ».

-N'encombrez pas le canal 16 : c'est une fréquence de sécurité sur laquelle vous êtes entendus de tous, changez de canal. Les fréquences 6- 8- 72- et 77 sont destinées aux communications de navire à navire.

-Après avoir accompli les formalités gratuites auprès de l'ANFR pour obtenir votre licence d'utilisation et le numéro MMSI (numéro identité du service mobile maritime), n'oubliez pas de saisir ce numéro sur votre VHF ASN en respectant scrupuleusement le mode d'emploi de votre appareil. Ainsi initialisée, une VHF ASN couplée à un GPS permet de signaler une alerte automatiquement en transmettant votre identité, mais aussi votre position facilitant ainsi la mise en œuvre et l'arrivée des secours.

Adoptez une VHF-Marine fixe ou portable en fonction du type de navigation que vous pratiquez. En fonction de la hauteur des antennes d'émission et de réception et du relief de la côte, les portées peuvent être très différentes. Il est constaté que la portée maximum des VHF portables est de l'ordre de 3 à 5 milles et celle des VHF fixes de 20 à 25 milles.

-En fonction de la durée de votre navigation, munissez-vous d'un chargeur ou de batteries de rechange. En général, la durée d'autonomie d'une VHF portable varie entre 5 et 8 heures.

-En cas de détresse, si vous n'avez pas de VHF

Utilisez votre téléphone portable (mais il ne peut pas toujours être capté, il ne permet pas d'échanger avec les sauveteurs et ne peut pas être repéré par radio goniométrie). Appelez le CROSS en composant le 196 sur votre téléphone, nouveau numéro d'urgence national.

TABLEAU DES FRÉQUENCES VHF MARINES

| Canal VHF | Fréquence TX Navire | Fréquence RX Navire | Destinataires |
|-----------|---------------------|---------------------|--|
| 01 | 156.050 Mhz | 160.650 Mhz | |
| 02 | 156.100 Mhz | 160.700 Mhz | |
| 03 | 156.150 Mhz | 160.750 Mhz | C.R.O.S.S. |
| 04 | 156.200 Mhz | 160.800 Mhz | C.R.O.S.S. |
| 05 | 156.250 Mhz | 160.850 Mhz | Autorités portuaires |
| 06 | 156.300 Mhz | 156.300 Mhz | Communication de navire à navire |
| 07 | 156.350 Mhz | 160.950 Mhz | Marine Nationale |
| 08 | 156.400 Mhz | 156.400 Mhz | Communication de navire à navire |
| 09 | 156.450 Mhz | 156.450 Mhz | Capitainerie des ports de plaisance |
| 10 | 156.500 Mhz | 156.500 Mhz | Sémaphore de la Marine Nationale |
| 11 | 156.550 Mhz | 156.550 Mhz | Marine Nationale |
| 12 | 156.600 Mhz | 156.600 Mhz | Autorités portuaires |
| 13 | 156.650 Mhz | 156.650 Mhz | C.R.O.S.S. (Interrogation des navires dans les 3 DST de la Manche) et Autorités portuaires |
| 14 | 156.700 Mhz | 156.700 Mhz | Autorités portuaires |
| 15 | 156.750 Mhz | 156.750 Mhz | Surveillance des plages |
| 16 | 156.800 Mhz | 156.800 Mhz | CANAL D'URGENCE - APPEL DE DÉTRESSE - SÉCURITÉ |
| 17 | 156.850 Mhz | 156.850 Mhz | Marine Nationale et Autorités portuaires |
| 18 | 156.900 Mhz | 161.500 Mhz | Écluses |
| 19 | 156.950 Mhz | 161.550 Mhz | Autorités portuaires |
| 20 | 156.000 Mhz | 161.600 Mhz | Autorités portuaires |



UNE APPLI MÉTÉO MARINE QUI VA BIEN POUR TOUS LES PLAISANCIERS

WEATHER'N'RIDE LA PRÉCISION DE L'APPLI MÉTÉO MARINE SUR 9KM, LA SEULE ENTièrement GRATUITE SUR LE MARCHÉ, C'EST UNE BELLE APPLI MÉTÉO !

Weather'nride est une appli météo marine capable de donner avec précisions, jusqu'à 1 km de résolution les conditions météorologiques et océanographiques de plus de 4.000 spots dans le monde. Le secret de cette précision est son système de modélisation qui interprète des données dans le monde entier. L'appli est gratuite la résolution de 9 km permet de couvrir l'Europe, dans des temps record, en exploitant au mieux la capacité de calcul des processeurs Intel.

www.weathernride.com est une vitrine grand public et gratuite du savoir-faire de l'entreprise.

Weather'nco est une start-up rennais créée en 2014. Elle a fourni récemment en données météo Gilles Lamiré pour son routage avec Yvan Bourgnon dans la transat anglaise et a ainsi contribué à sa victoire sur « French Tech Rennes Saint-Malo ». L'appli météo a aussi été mise à contribution dans le Grand Prix de l'École Navale en rade de Brest.



L'INTERFACE DE WEATHER'N'CO HD9 (PRÉVISION SUR UN ARRÊ DE 9KM)

Elle propose :

- le temps, précipitation, température
- le vent, vitesse et orientation
- la houle
- la marée



L'ÉQUIPE WEATHER'N'RIDE

Elle est composée en partie de spécialistes de la météorologie et de l'océanographie, elle a réalisé des algorithmes très précis permettant d'associer des pictogrammes représentant le temps sensible à chaque pas de temps, en effectuant des opérations sur un grand nombre de variables météorologiques, à différents niveaux d'altitude.

LES PROJETS

Le graphisme apportera du confort dans l'usage de cette appli météo marine. En cours de développement sur Saint-Malo, une carte haute résolution qui va accroître la notoriété de l'appli, dont le meilleur des ambassadeurs reste... le bouche-à-oreille.



ELECTRONIQUE APPLICATIONS

Electricité marine
Electronique marine
Alarmes anti-intrusion
Vidéo-Surveillance

Allée de l'Île aux Moines 35430 SAINT-JOUAN-DES-GUERETS
Tel : 02 99 81 97 94 Email : electappli@wanadoo.fr
www.electronique-applications.fr



« Pluie quand la mer descend pluie toute la journée »



TESSIER **VENTE DEMI-GROS ET DETAILS**
Viandes **PARTICULIERS & ASSOCIATIONS**

LE GUILLIER
22350 PLUMAUDAN
 TEL 02.96.86.09.39 FAX 02.96.86.11.32



Sylvie et Guillaume Tirel

4, rue E. Lamort (GPS)
 Route de la Corniche - 35260 Cancale
 Tél. 02 99 89 66 08 Fax. 02 99 89 89 20
 Fermeture hebdomadaire consulter :
www.restaurant-cotemer.fr

ONGLES & COLOR'S
 7 Place de la Victoire
 35260 CANCALE
 02.99.89.53.39
onglesandcolors@neuf.fr
www.onglesandcolors.com

REMERCIEMENTS À NOS GÉNÉREUX ANNONCEURS

Merci à tous les Annonceurs qui ont bien voulu participer à la publication de notre bulletin 2017.

Alimentaire : Huîtres Jean d'Cancale, Autrefois le Pain, Tessier Viandes, Boucherie Dufrien, Biscuiterie Cancalaise, Super U.
Assurance : AXA assurance. **Banque** : BPO, Crédit Agricole, Crédit Maritime. **Chantier naval** : Chantier Naval Plaisance, Chantier Naval Alunox, Chantier Naval Guy Boat. **Coiffure et soins de beauté** : Ongles and Color's. **Entreprise** : Cordonnerie l'Atelier du Père Louis, Etablissement Rouault, Mr Bricolage. **Garage** : Garage Peugeot Béniguel, Auto Bilan Cancalais. **Hotellerie** : Hôtel Duguay Trouin. **Camping** : Camping des Genets, Camping du Bois Pastel. **Paysage** : Créatil Biard. **Menuiserie** : Menuiserie Dauvergne. **Professionnel du nautisme** : Auto Bateau Ecole Plaisance Service, Cancale Nautic, Comptoir de la Mer, La Ville Audrain, Evasion, Electronique Application, Meca Plaisance Services. **Restauration** : Pizzeria La Source, Pizzeria Jardin du Bourg, Crêperie du Port, Restaurant A Contre Courant, Restaurant Côté Mer, Restaurant Les Petites Croix. **Tirage photo, Imprimerie** : Ancre Digitale.

Tous les professionnels cités ci-dessus, nous permettent de financer en grande partie notre bulletin annuel.

Nous vous recommandons ces partenaires.

Sur présentation de votre carte de l'APLC à jour, ils vous accorderont des remises.

De plus vous bénéficierez d'un accueil, personnalisé, de conseils et de la qualité du service après-vente.

**JE VIS ICI,
 MA BANQUE
 AUSSI.**

**Notre agence de
 CANCALE**
 10 rue du Général Leclerc
 ☎ 02 99 89 64 32

CRÉDIT MARITIME
 Le littoral à sa banque

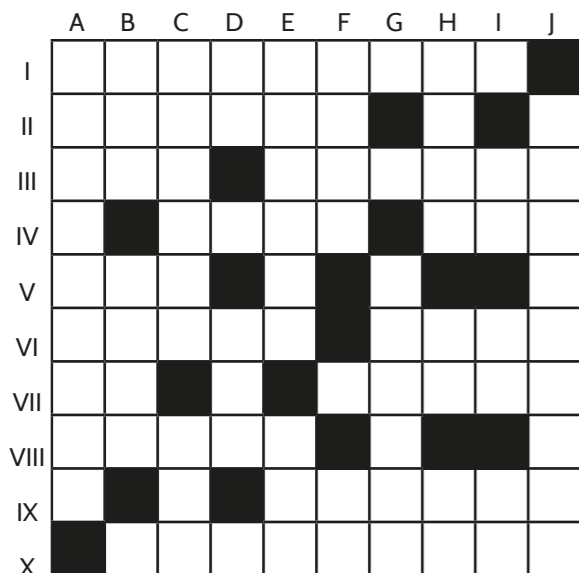
**CRÉDIT MARITIME
 BRETAGNE-NORMANDIE**
 BANQUE & ASSURANCE

www.plaisance-creditmaritime.fr

RÉDUCTIONS CONSENTIES AUX ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DU LITTORAL CANCALAIS

| | |
|---|---|
| CANCALE NAUTIC (Cancale) | 5 % accastillage et 10 % rayon pêche, 15% sur les gilets. |
| COOP MARITIME (St-Malo) | 10 % sur tout le magasin. |
| EVASION (St Jouan des guérets) | double les points de la carte (5%x2)=10 % |
| CHANTIER NAVAL PLAISANCE (Bas sablons St-Malo) | 5 % sur pièces détachées des marques Volvo, Yanmar, Perkins, Suzuki, Vétus. Conditions particulières pour achat de moteurs. |
| ELECTRONIQUE APPLICATIONS (St Jouan des guérets) | Remise sur tous les articles et commande groupée, excepté les promotions. |
| Mr BRICOLAGE (Cancale) | Remise de 10 % sur tout le rayon pêche. |
| CHANTIER NAVAL LA VILLE AUDRAIN (St-Malo) | Carte de fidélité (AD fidelity) avantage bonus. Remise sur commande groupée. |

MOTS (CROISÉS) Joël Denis



HORIZONTAL

- I - Manchots
- II - Avertissement
- III - Article - Sa lampe est célèbre
- IV - Axz de plante - Lancé en cas de danger
- V - Nouveau
- VI - Arrêts - Vrai
- VII - Petit cours - Espèce de vautour
- VIII - Réclamé
- IX - Sentier de mer
- X - Nettoyé

VERTICAL

- A - Lignes munies d'hameçons
- B - Terre isolée - Liquides
- C - BURMA intime - Lettre inversée
- D - Sentier - Dune saharienne
- E - Gages humains - Monnaie d'antan
- F - Rivière - Tibia par exemple
- G - Ils peuvent être facultatifs
- H - Aires d'oiseaux - S'est fait avoir - Voyelles
- I - Vache mythologique - Début débats - Conjonction
- J - Nuisible à la santé

Solutions de la grille jointe
Horizontal : I - Pingouins; II - Alerte; III - Les -Aladin; IV - Tige - Sos; V - Neo; VI - Gares - Réel; VII - Ru - Urubu; VIII - Exige; IX - Cotier; X - Epousette
Vertical : A - Palangres; B - Ile - Eaux; C - Nestor - Iip; D - GR - Erg; E - Otages - Ecu; F - Uele - Os; G - Arrêts; H - Nids - Eu - le; I - Io - Eb - Et; J - Insalubre

RECETTE DE CUISINE

(HOU)ROUTE DE POISSONS

Pour 6 PERSONNES :

- **LE CHOU**
1.2 kg de choucroute, 1 oignon, Baies de genièvre, 1 feuille de laurier, sel, poivre, 20 cl de Riesling, Beurre.
- **LES POISSONS**
1/2l de lait, Beurre, 2 c à s d'huile, 10 cl Riesling, 300g de lotte (détaillée en 6 morceaux, 300g de saumon, détaillé en 6 morceaux), 300g de haddock fumé (détaillé en 6 morceaux), 18 crevettes, 18 moules, 6 noix St Jacques, 1 échalote, 1 citron, Ciboulette-aneth
- **LA SAUCE**
200g de beurre, 2 échalotes hachées, 10 cl de Riesling, 15 cl de crème fraîche.

Cuisson du chou

Rincez puis pressez la choucroute afin d'en extraire l'acidité. (plus c'est rincé moins c'est acide)

Faites suer dans une cocotte l'oignon émincé dans un peu de beurre. Ajoutez la choucroute, mouillez avec 20 cl de Riesling. Salez, poivrez, ajoutez le bouquet garni puis laissez mijoter à couvert pendant 1h.

Cuisson des poissons

Haddock : Mettez les morceaux de haddock dans une casserole de lait froid. Faites frémir le tout pendant 6 minutes. Réservez au chaud.

Les autres poissons : Préchauffez le four à 210°C.

Hachez 1 échalote, coupez le citron en rondelle. Étalez un peu de beurre dans le fond d'un plat creux allant au four. Déposez les poissons, les rondelles de citron, l'échalote, les herbes, les moules.

Salez, poivrez. Placez la plaque dans le four et laissez cuire 7 min.

Dans une poêle chaude huilée, faites revenir les crevettes et les St-Jacques 2 min de chaque côté.

La sauce : Dans une casserole, mettez les échalotes hachées, recouvrez de vin blanc. Démarrez à feu vif. Une fois ce mélange complètement réduit à sec, ajoutez la crème fraîche. Laissez bouillir 2 min, baissez le feu. Ajoutez le beurre coupé en petits morceaux progressivement. Remuez avec un fouet jusqu'à ce que le beurre soit complètement fondu. Ajoutez le sel et le poivre. Passez au chinois.

Dressage : Disposez la choucroute puis les poissons, moules, gambas et noix de St-Jacques sur assiette. Accompagnez sauce et servez bien chaud.

À déguster avec : Riesling d'Alsace



PROVERBES ET DICTONS MARITIMES

« La mer est un espace de rigueur et de liberté. » Victor Hugo

« PORT. ENDROIT OÙ LES BATEAUX SONT À L'ABRI DES TEMPÊTES ET EXPOSÉS À LA FURIE DES DOUANES » AMBROISE BIERCE

« Puisqu'on ne peut changer la direction du vent, il faut apprendre à orienter les voiles. » James Dean

« Il n'y a pas d'endroit où l'on peut respirer plus librement que sur le pont d'un navire. » Elsa Triolet

« Avec un bateau, il y a deux moments de bonheur : le jour où on l'achète et le jour où on le revend. » Claude Lelouch

« Les navigateurs sont l'inverse des camemberts : ceux qui ne coulent pas sont les meilleurs. » Olivier de Kersauzon

« Si vous voulez aller sur la mer, sans aucun risque de chavirer, alors, n'achetez pas un bateau : achetez une île! » Marcel Pagnol

PETITE ANNONCE

VEND BATEAU ALUMINIUM, FABRICATION MARINE ALU

TAILLE : 6.50m largeur 2.40m, 2 couchages, il dispose d'une grande place arrière pour la pêche, un accès large et sécurisé pour passer à l'avant et dispose d'un équipement très complet :

ELECTRONIQUE :
RADAR/ GPS/ SONDEUR DSM300 synchronisé sur un C80 Raymarine, PILOTE auto Furino, Autoradio Alpine.

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR :
Coin cuisine, évier inox, réfrigérateur, gaz inox, tout l'intérieur habillé en bois de belle qualité.

ÉQUIPEMENT :
Guindeau de chaîne Lowmar radio commandé par QUICK, double pompe de cale, vivier à poisson avec bulleur, nettoyeur HP eau de mer, double réservoir à carburant en alu et 1 réservoir d'eau douce.

PROPULSION :
2X moteur Yamaha F115 550 h chacun révisé en 2016 monté sur direction hydraulique

Visible à CANCALE 35

Prix 26000 €

Erwan : 06 07 54 62 66



DONNER À MANGER AUX POISSONS !

LE MAL DE MER, QUELLE ÉPREUVE TERRIBLE POUR CEUX QUI NE SONT PAS ENCORE AMARINÉS. SUEURS FROIDES, VOMISSEMENTS, PERTE DE CONNAISSANCE, BREF TOUT UN ÉVENTAIL DE SYMPTÔMES DONT LE SEUL SOUVENIR DONNE DES FRISSONS. LES REMÈDES DU XX^{ÈME} SIÈCLE OFFRENT QUELQUES RÉSULTATS MAIS RESTENT SANS EFFET SUR LES INCONDITIONNELS DE LA TÊTE PENCHÉE HORS DU BASTINGAGE OU DU PETIT SAC EN PAPIER.

Comment soignait-on le mal de mer autrefois ?

Le premier remède écrit date de 1766. On le trouve dans un ouvrage rédigé par G. Mauran, chirurgien à Marseille. Cet opuscule, intitulé *Essai sur les maladies qui attaquent le plus communément les gens de mer*, traite du délicat sujet.

Il faut tout d'abord coucher la personne atteinte dans un endroit un peu aéré, ne pas donner de nourriture solide mais du bouillon avec du safran en poudre. Frotter les narines avec du vinaigre ou avec de l'eau de la Reine de Hongrie (préparation à base de romarin) ou bien encore avec de l'eau de sans pareille qui est une sorte d'eau de Cologne. Dégager le cou et les poignets pour ne pas entraver la circulation du sang. Puis déposer sur le cœur et l'estomac du patient un sachet du mélange suivant.

Prendre de la cannelle, des clous de girofle, de la noix de muscade et du safran en poudre, de chacun deux drachmes¹. Pilez toutes ces drogues dans un mortier et les passer au travers un tamis fin; étendez toutes ces poudres parmi du coton cardé que vous coudrez et piquerez entre deux linges fins, pour en faire une espèce de petit matelas de huit pouces en carré: il faut que ceux qui craignent la mer mettent ce matelas entre la chair et la chemise, sur la région du cœur

et de l'estomac, c'est à dire depuis l'ombilic jusqu'au milieu des mamelles, il l'assujettiront avec des rubans.

Si le mal de mer persiste il faut ajouter à ce traitement 1/2 à 1 drachme de thériaque (à base d'opium) dans 3 à 4 cuillerées de bouillon. En cas d'éventuels vomissements de sang le traitement est différent, il faut faire prendre quelques cuillères d'une potion dont voici le secret.

Eau distillée de menthe cinq onces sel d'absinthe un drachme, sirop de limon une once; mêler le tout pour en faire une potion à laquelle on peut ajouter dans les cas violents 20 à 30 gouttes de laudanum liquide ou une demi-once de pavot blanc. On peut, sans risque, donner cette potion en deux prises et même toute à la fois².

Thierry Huck

¹ Une drachme romaine est égale à 3,41 gr, la drachme grecque à 4,36 gr.

² D'après l'article Le médecin de papier. Mythe ou réalité ? De Yannick Romieux paru dans la revue Neptunia n° 207.



CONSTRUIRE UN FUMOIR EN BOIS PAS CHER

CONSTRUIRE UN FUMOIR PRINCIPALEMENT POUR FUMER LE POISSON, MAIS AUSSI DU PORC, DE LA DINDE, DES SAUCISSES OU DU BŒUF SÉCHÉ.



Voici les étapes principales que nous suivons pour sa construction et les bricoleurs ayant une bonne expérience de menuisier pourront améliorer considérablement ce modèle.

1 Nous avons utilisé des lames de parquet en pin de 15, 4 cm de large (21 - 1 lames de 2,54 cm x 15,24 cm x 250 cm conseillées) pour un coût des plus raisonnables. Le cas échéant, la languette située sur la tranche au bord extérieur des murs a été enlevée à l'aide d'un cutter. Les bois traités (injectés sous pression) ne doivent pas être utilisés car la chaleur et la fumée entrant en contact avec le bois risque de contaminer les aliments. Des vis galvanisées ont été utilisées pour l'assemblage des panneaux.

2 Pour les panneaux des côtés on a assemblé 5 lames en faisant en sorte que la tranche rainurée soit vers l'avant et l'autre tranche sur laquelle on a supprimé la languette vers l'arrière. La hauteur côté devant est de 183 cm. Après avoir tracé avec une pente, la coupe a été faite à la scie circulaire. Nous utiliserons du tasseau de 38 x 38 mm, avec ces tasseaux

on a coupé des morceaux assez longs pour être fixé au bas du panneau de côté et d'autres avec des coupes en biais pour s'adapter à la pente du bord haut.

3 Cela a été répété (en miroir) pour le deuxième panneau de côté. De plus, le même tasseau a servi pour le bord arrière de façon à pouvoir servir de base de fixation du panneau de fond.

4 Le panneau du fond résulte de l'assemblage de 5 lames coupées à la hauteur de 175 cm. Des tasseaux sont venus se fixer en haut et en bas de façon à s'adapter aux tasseaux placés sur les bords arrière des côtés.

5 et **6** La partie avant du fumoir est rigidifiée par deux bandeaux découpés pour laisser la place des tasseaux hauts et bas des côtés et ainsi affleurer au bord des côtés. Des bandeaux semblables trouvent place par dessus avec un décalage pour que les premiers servent de butée à la porte.

7 Huit supports d'étagères en tasseau de 38 x 38 mm sont nécessaires à raison de 4 par panneau placés à l'intérieur de ces panneaux. Le dessus du premier a été placé à 46 cm du sol et le dessus des autres sont écartés de 35.5 cm.

8 La porte est construite à partir de 5 autres lames de pin coupées en longueur de manière à s'adapter parfaitement à l'ouverture. À l'intérieur de la porte un Z fait de tasseaux vient rigidifier l'ensemble. La porte est fixée au fumoir à l'aide de deux charnières de 10 cm.

Le toit peut être construit avec toutes sortes de matériaux. Pour ce fumoir, un morceau de tôle d'acier obtenu localement et fixé sur le dessus à l'aide de vis en laissant l'épaisseur d'un bâton d'esquimaux glacé entre les côtés et le toit. Il est recommandé d'éviter le métal galvanisé. Les étagères ont été faites en acier et renforcé avec une cornière sur le pourtour. Il est important d'éliminer toute trace d'huile sur les pièces d'acier avant qu'elle rentre en contact avec une denrée alimentaire. Pour générer la fumée, la solution brûleur gaz et gamelle de sciure ou plaque électrique et gamelle de sciure.

Pour que notre fumoir fonctionne correctement, l'air doit être en mesure de circuler de bas en haut et son débit affecte la température et la densité de fumée mise en œuvre. Nous avons placé le fumoir sur une dalle de pierre qui fournit assez d'espace pour la circulation d'air, et avons fait une paire de trous de 5 cm de diamètre en haut de chaque côté, juste en dessous du toit.

Si la base du fumoir est ajusté à la fondation (ou sur un tapis de gravier), deux trous de 5 cm de diamètre devront aussi être fait à la base des côtés.

9 Afin de mieux contrôler le débit d'air, on peut fixer deux couvercles de boîte de conserve ou deux cercles de tôle galvanisée que l'on ouvrira plus ou moins.

Les trous de ventilation ainsi fermés peuvent éviter l'entrée d'insectes le reste du temps.

10 Pour le fumage, nous préférons commencer à **37 ° C** et ensuite augmenter la température lentement sur une période de plusieurs heures. Si la fumée de séchage (par ex viande de bœuf, saumon) sèche lentement, le résultat n'en sera que meilleur. Nous préférons une température intérieure du fumoir qui ne dépasse pas **80 ° C** et on constate que la porte peut être ouverte légèrement, si nécessaire, pour contrôler la température. Rappelez-vous que le bois utilisé pour la construction de ce fumoir brûle volontiers à haute température, et la surveillance dans tout le processus est importante pour des raisons de sécurité!

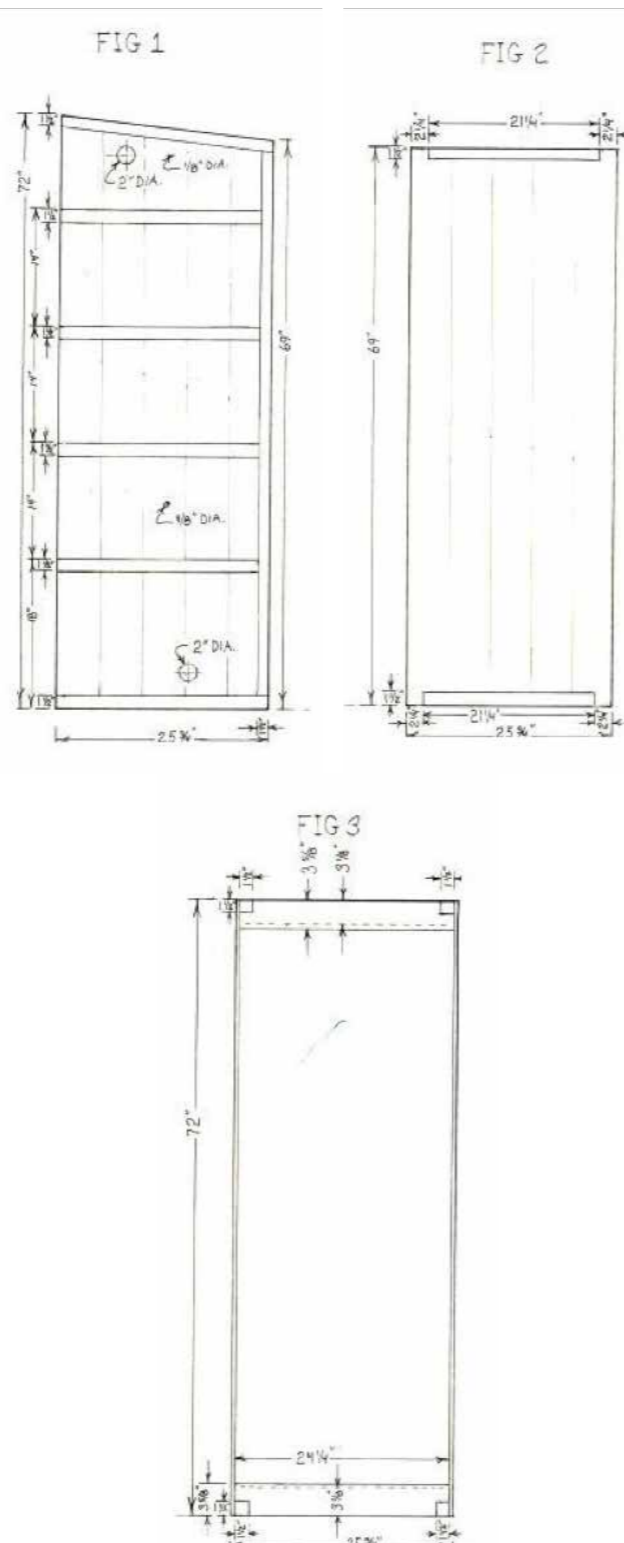
11 Au cours d'un cycle de fumage, la porte peut être entrouverte pour aérer. Cela permettra à une quantité considérable de chaleur et de fumée de s'échapper. Cela peut être facilité par l'utilisation d'un entre-baillleur pour maintenir la porte.

Réflexions et une recette. En général, la viande persillée a tendance à se fumer d'une manière plus contrôlable que les tranches maigres.

Dans la mesure du possible, il est toujours souhaitable d'injecter de la saumure dans les morceaux de viande à l'aide d'une grande aiguille. Il existe également une variété de savoureuses marinades pour la viande à appliquer avant la fumaison. Pour faciliter le nettoyage des grilles de métal, pulvérisez d'huile végétale avant d'y déposer la viande. Notre produit préféré est la truite fumée et le saumon. Il existe de

nombreuses recettes de saumure disponibles, mais notre préférée est la suivante. Pour 5,5 kg de filets, préparer une saumure avec 1 litre de vodka bon marché, 1/3 de l de jus de citron, 1,8 kg de sucre brun, et 2,5 kg de sel. C'est une saumure très visqueuse qui devra être étalée sur le côté chair des filets.

Conservez les filets au réfrigérateur pendant 1 jour 1/2 à 2 jours. Laver rapidement les filets à l'eau froide pour éliminer le sel et le sucre et fumer 5 heures (selon la densité de fumée) avec maintien d'une faible température du fumoir (37 ° C) au début et augmentation progressive jusqu'à 80 ° C En fonction de la profondeur de la casserole sur le brûleur, la sciure de bois devra être renouvelée 2 ou plusieurs fois au cours de ce processus.



LE FILM EST-IL UNE ALTERNATIVE À L'ANTIFOULING ?

Par Nautisme.com

Beaucoup s'interroge sur l'efficacité des antifouling. Les laboratoires font des recherches pour concevoir des peintures qui protègent la carène sans nuire à l'environnement. D'autres s'orientent vers des films protecteurs. Conscient de ce problème qui touche tout autant l'environnement que le plaisancier, le conservatoire du littoral de Normandie lance une grande étude sur les différentes solutions présentes sur le marché avec immersion de plaques test dans le Sound de Chausey et dans le port du Hérél à Granville. Nous suivons ces tests et ne manquerons pas de vous donner tous les résultats. Dans un premier temps, nous nous intéressons au film protecteur.



Coque d'un bateau avant traitement

sans difficulté en utilisant un radiant électrique qui réactive la colle, sans nécessité de ponçage à la dépose. Il est également possible de « patcher » en cas d'accroc et même de laisser l'ancien film sous le suivant. Les recherches menées doivent aboutir à la mise au point d'un produit et d'une méthode abordable pour le plus grand nombre.

LES INTERROGATIONS

La première est la durée de vie des films et leur efficacité antifouling. Il ne faut pas oublier qu'ils sont sans biocides. L'autre interrogation est le vieillissement du film et sa résistance dans les zones à échouage. Les tests réalisés à Chausey vont permettre de faire un point précis et, ce, d'autant plus que ce produit sera comparé à d'autres solutions (antifouling classique, au cuivre, brosses de nettoyage, bâches, etc.). Voilà enfin une démarche utile pour rechercher de nouvelles solutions attendues par un grand nombre de plaisanciers.

L'OBJECTIF DU TEST

La société GSDI participe à un test initié par Econav et le conservatoire du littoral. Après une première réalisation sur Chausey, un second test a été réalisé à Douarnenez fin juin. Ces expérimentations ont pour objectif de tester différentes solutions sur des coques de bateaux témoins qui seront contrôlées et nettoyées périodiquement jusqu'en octobre 2017. L'idée est de mettre en place des revêtements palliatifs aux systèmes classiques d'antifouling peinture qui présentent des défauts de nocivité environnementale. Les biocides contenus dans les peintures antifouling diffusent progressivement des polluants en mer et posent des difficultés de traitement des déchets sur les aires de carénage. Le film adhésif semble une solution intéressante.

POURQUOI UN FILM ?

Un revêtement adhésif a des propriétés de nettoyage intéressantes. Il n'a aucune porosité, il recouvre intégralement la carène et apporte une protection uniforme qui résiste à de très nombreuses agressions. La coque est protégée par le film et l'aspect lisse permet d'espérer un frottement minimum dans l'eau et un nettoyage aisé.

LA MISE EN ŒUVRE

La pose des films est réalisée directement sur l'aire de carénage, pas de produits nocifs utilisés pour celle-ci ni d'émanation de solvant. Le bateau peut être remis à l'eau 24h après l'application. Le but est de permettre leur retrait





**Menuiserie
DAUVERGNE**
FONDÉE **PONSY** EN 1962
Votre projet, nos solutions traditionnelles

- RESTAURATION DU PATRIMOINE
- MENUISERIE
- AGENCEMENT
- CHARPENTE
- ESCALIER
- TERRASSE

📞 02 99 89 39 00
✉ contact@dauvergne.fr
📍 ZA La Beuglais
35350 St-Méloir-des-Ondes
🌐 www.menuiserie-dauvergne.com




RESTAURANT PIZZERIA La Source

M et Mme Leterme
2 salles et terrasses
Tél. 02 99 89 92 43

Parking privé



*Pizza, moules
et frites à emporter*

Salades, viandes et huîtres

LIVRAISON À DOMICILE

à l'entrée du port par la corniche - **Cancale**

SUPER U Cancale

ESPACE COMMERCIAL EMERAUDE



Ouvert toute l'année du **lundi au samedi** de 8h45 à 19h30.
Fermeture à 20h le **vendredi**.
+ d'avril à septembre, le **dimanche** de 9h à 12h30.

En saison (juillet et août)
du **lundi au samedi** de 9h à 20h
le **dimanche** de 9h à 12h30.

- U PHOTO NUMÉRIQUE
- U BILLETTERIE SPECTACLES
- U CULTURE
- U traiteur
- U DRIVE coursesu.com
- U location Tél. 02 99 895 095
- U LE LAVAGE

La Bretonnière - Cancale - 02 99 89 86 11
www.superu-cancale.com - superu.cancale@systeme-u.fr



www.magasins-u.com

Conception LOGO® Cancale



QUICKSILVER®

Cancale Nautic

Magasin d'accastillage • Remorques SUNWAY

Bateaux et moteurs neufs (QUICKSILVER, 3D TENDER, NARVAL, MERCURY, HONDA)

Un parc permanent d'occasions récentes et garanties

Un atelier équipé des dernières technologies



" Une équipe confirmée depuis 6 ans à votre écoute "

7, rue du Brocanteur - 35260 CANCALE

En face de Super U

02 99 89 95 98

cancaledenautic@hotmail.fr